

VI

De Mareuil à Nontron. — Le concours départemental de 1881 et nouvelle promenade dans la dernière des deux villes. — Projets sans résultats.

Par la voiture du courrier. — Le point de partage des bassins de la Gironde et de la Charente. — Le plateau du sommet. — Un coin de la propriété de M. le marquis de Lagarde. — Une oasis dans la bruyère. — Le long de la Drôme. — Quinsac ; Champagnac-de-Bel-Air. — Un mot sur la terre de La Borie. — Halte à Brantôme. — En remontant la rivière, puis la Côte. — Condat-sur-Trincou. — La Chapelle-Faucher. — De la Côte à Puyguilhem. — Détails sur le château de ce nom et l'exploitation en dépendant.

Villars ; — par la colline ; création de vignobles. — Saint-Jean-de-Côle. — Une heure à Thiviers. — Progrès de cette ville. — Retour en chemin de fer à Périgueux.

Après un faux départ pour Périgueux, où je comptais aller visiter l'exposition organisée par la Société départementale d'horticulture, dont j'ai l'honneur d'être l'un des principaux dignitaires, en vertu du vote de ses membres, quoique assez inexpert dans leur art, j'étais revenu sur mon rocher d'Aucors, n'ayant pu trouver de place dans l'unique voiture publique circulant entre Mareuil et le chef-lieu du département. La leçon m'ayant servi, je résolus d'être plus sage une autre fois, et m'étant fait inscrire trois jours d'avance, je fus attendre à Croix-d'Agneau le coche auquel on confie quotidiennement les dépêches pour Nontron.

L'apparition du moyen de transport désiré ne se fit guère attendre ; trois quarts d'heure seulement ! au bout desquels

j'aperçus, derrière un cheval efflanqué, comme une véritable montagne de coffres et de paquets entourant un espace creux où gémissaient, entassées, six personnes dont je vins grossir le nombre, à leur grand regret et au mien. Nous étions là comme en un précipice, dominés par des masses mouvantes toujours prêtes à s'écrouler sur nous. Disposés sur deux lignes, une de chaque côté de la voiture, nous avions, outre la crainte d'une avalanche formidable à craindre à tout instant, l'avantage de nous cacher mutuellement presque toute la route, en nous faisant vis-à-vis, de sorte qu'il nous était à peu près impossible de rien voir au-delà de l'espace où nous étions confinés. C'est ainsi que nous fûmes casés dans le véhicule servant de trône au courrier de Nontron, et qui ne mit pas, ce matin-là, plus de trois heures pour parcourir 18 kilomètres, vitesse prodigieuse dont les habitués des chemins de fer n'ont pas l'idée. Tout ce que je pus découvrir pendant le trajet, c'est que les arbres verts résineux, plantés le long du chemin, sur une certaine étendue, sont en voie de réussite. Dieu leur accorde longue existence et prospérité ! Nous passâmes à Saint-Martial-de-Valette, qui s'agrandit et s'enrichit, dit-on ; puis devant l'emplacement où doit se développer la tête du rail-way, trait d'union futur de la capitale du Nontronnais à la ligne de Paris à Bordeaux, au-dessus d'Angoulême, chemin qui ne se presse nullement d'arriver à son terme ; chose commune en ce pays où tout, en fait d'entreprises de construction, va *piano*, *pianissimo* même (1). Enfin, à dix heures et demie, nous débarquons, ou plutôt l'on nous extrait des profondeurs de l'abîme dans lequel nous étions plongés, devant l'hôtel Morelon, dont

(1) La ligne est livrée et fonctionne régulièrement depuis quelque temps déjà, après s'être fait attendre pendant des années.

tous les habitants se mettent aux fenêtres pour voir opérer ce déchargement remarquable.

Je dus mon salut au directeur de l'*Union nontronnaise*, M. L. Réjou, dont le secours me permit de sortir du puits et de toucher terre sans avarie. Cet acte de sauvetage habilement accompli, le publiciste y mit le comble en me conduisant dans sa demeure, où je trouvai préparé, pour me recevoir, un charmant appartement, et pour me remettre des fatigues éprouvées dans le moule où l'on m'avait coulé sans façon, un excellent déjeuner. M'étant pleinement convaincu, par leur fonctionnement à table et dans la rue, que mon estomac était en bon état, qu'aucun de mes os n'était rompu, que mes nerfs et mes muscles, endoloris quelque peu pendant le voyage, n'en jouissaient pas moins de toute leur énergie coutumière, je me rendis, au sortir du repas, à l'hôtel-de-ville, où les différents membres des jurys du concours étaient convoqués pour midi précis. Après une heure d'attente, nous n'avions plus guère à constater l'absence que des deux tiers des personnes averties par missive, ou devant l'avoir été. Mais comme avec de la patience on vient à bout de tout, nous n'en parvînmes pas moins, après un certain temps, à constituer nos tribunaux, et ce résultat obtenu, nous nous transportâmes solennellement sur le théâtre de l'exhibition.

Hélas ! combien l'installation laissait à désirer ! Insuffisance de tentes et d'abris pour les commissions et les ordonnateurs, insuffisance de sièges, de tables, de baraquements ! Cela sur ce même champ de foire où nous avons vu de si belles dispositions en ce genre, en 1866 et 1873, en pareilles occasions ! Et cependant, ni le zèle, ni l'argent n'avaient manqué. La ville de Nontron s'était montrée généreuse, et les organisateurs avaient tâché de faire pour le mieux. Mais rien ne remplace l'expérience acquise ; on le vit bien ce jour-là. De plus, les catalogues remis aux

jurés portaient, en toutes lettres, les noms des exposants à côté de l'énumération des lots et animaux présentés, chose contraire au règlement. On avait oublié d'en faire de *muets* pour les examinateurs, qui ne doivent pas connaître les concurrents. Cette inadvertance a servi d'arme plus tard, chose dont il ne faut pas s'étonner, à ceux qui n'ont pas obtenu de récompenses. Puis en passant en revue les lignes des constructions, des boxes, des plats-bancs, combien ne constatait-on pas de vides nombreux? Combien n'avait-on pas à déplorer d'absences d'envois, annoncés pourtant, admis et inscrits? À quoi tenait cette désertion inattendue? Les uns ont prétendu que bien des postulants n'avaient pas été prévenus que leur demande était accueillie, d'autres ont vu dans l'abstention une protestation de nature politique. Que venait faire cette dernière en pareille circonstance? Toujours est-il qu'il y avait du vide, trop de vide, beaucoup trop de vide.

Néanmoins, pour être juste, je me hâte de dire que dans cette enceinte peu remplie, le bon et le beau n'étaient point absents. D'abord, le regard se trouvait réjoui par la vue d'un joli jardin improvisé, gracieux par terre fort bien dessiné, couvert de pièces de gazon magnifiques, et dans lequel brillaient de belles plantes d'ornement et forestières. C'était l'œuvre de M. Ratineau, pépiniériste à Nontron, et elle lui a valu, fort légitimement, l'octroi d'une médaille d'argent. Puis apparaissaient des bêtes, des instruments et des produits de choix. L'ensemble était petit, il est vrai, mais bon en général.

Peu nombreux, le groupe du gros bétail nous a montré des taureaux et des vaches, de race limousine, très satisfaisants; quelques vaches garonnaises non dépourvues de mérite, des laitières remarquables et de bons sujets gras et de labour. Les durhans et leurs dérivés faisaient défaut. A cela, rien de surprenant. Leur place n'est guère en Non-

tronnais ; et cet arrondissement seul, ce que l'on doit regretter, avait fait des envois dans cette section. Pour l'espèce ovine, il y avait une assez grande variété de races et de sujets de valeur, provenant aussi tous de la même circonscription. Il en était autrement en ce qui concerne l'espèce porcine ; les éleveurs du pays avaient trouvé dans M. Delingens, l'habile régisseur de M. le comte de Chantérac, aux Grillauds, près de Monpont-sur-l'Isle, un redoutable émule. La tribu du Périgord avait de bons représentants dans ses deux sous-divisions : la blanche, que je soupçonne un peu d'être craonnaise d'origine, et la pie (noire et blanche), qui est la vraie. Celle-ci, dont quelques personnes disaient pis que pendre, est de toutes la meilleure pour la charcuterie, et si sous ce rapport elle n'est pas prisee comme elle devrait l'être aux environs de Nontron, elle se voit ailleurs réhabilitée journellement et d'une manière éclatante. Les animaux de basse-cour étaient arrivés de la ville même, de la banlieue, des cantons voisins et de l'arrondissement de Périgueux. Bon ensemble de coqs et poules, oies, canards, faisans et pigeons. Point d'encombrement, mais qualité réelle. L'espèce chevaline péchait par le nombre. Elle rachetait cet inconvénient, jusqu'à un certain point, par la valeur de plusieurs des individus amenés par ses propriétaires.

Il n'avait pas fallu beaucoup de place pour loger les produits. D'ailleurs, presque tous les lots présentés ont obtenu des récompenses très justifiées. On avait, en effet, sous les yeux, de forts remarquables spécimens d'ensemble et de belles spécialités en céréales, houblons, racines fourragères, choux cavaliers, laines, tabacs. Périgueux a noblement vaincu, dans cette série, de redoutables adversaires, qui n'en ont pas moins remporté de la lutte, comme souvenir, une ou plusieurs branches de laurier. A côté des apports de l'agriculture proprement dite, ceux du jardinage étaient

dignes d'une attention particulière, qu'ils ont obtenue, qui ne pouvait leur échapper; et la *Société départementale d'Horticulture* ayant mis à la disposition du jury plusieurs médailles, on a été heureux de pouvoir distribuer ces distinctions aux braves lutteurs du Nontronnais, dont les plantes, les fleurs et les fruits se sont montrés en première ligne. Les amendements, engrais et autres objets utiles à l'agriculture, formaient une cohorte assez serrée, sur laquelle, avec justice, les prix sont tombés drus comme grêle. On a remarqué, particulièrement, les magnifiques échantillons de plâtre, provenant de l'usine dirigée à Couze, arrondissement de Bergerac, par M. Joseph et appartenant à M. de La Gineste; les superphosphates de M. Wallon, les tourteaux de M. Piquet, les chaux de M. Fressengeas, de Saint-Martial, l'énorme bloc de pierre tendre de M. Chaudette, du Vieux-Mareuil, près duquel, mais trop tard pour pouvoir concourir, est venu s'en placer un autre non moins magnifique, peut-être d'un échantillon plus fort encore, envoyé par M. Laboureau, propriétaire d'une partie des mêmes carrières et maire de la commune. Les comestibles avaient leur prix; on leur en a décerné comme témoignage d'acquiescement à cette incontestable valeur. Pourquoi les fabricants de beurre et de conserves alimentaires ont-ils à ce point redouté MM. de Fontenay et Laverrière, qu'ils n'ont pas osé venir se mesurer avec eux? Ils ont eu tort. Être classés après de pareils maîtres n'est pas une humiliation, et près d'eux l'on peut conquérir des palmes glorieuses. Et vous, le grand-maître en cet art, honneur de la fabrication nontronnaise, illustre M. Morelon, où donc étiez-vous? Où étiez-vous aussi, industriels célèbres, directeurs brillants des officines de Périgueux réputées dans le monde entier?

Rien ne manque à *leur gloire, ils manquaient à la nôtre!*

Ils ont perdu l'occasion de jeter un vif éclat sur cette partie du concours et de s'y rendre acquéreurs des excellentes truffes exposées par M. Macheny l'ainé, négociant de notre ville préfectorale, près de laquelle il excelle à cultiver le précieux tubercule et à le sauver, en lui conservant toutes ses perfections, de l'empressement maladroit que met parfois ce végétal à se mettre au jour, à son grand dommage, malgré les froids de l'hiver, qui le saisissent alors et lui enlèvent son incomparable parfum.

On avait réservé pour les vins une place tellement exigüe, sans doute en considération des ravages causés par le phylloxéra, que les produits de nos vignobles, probablement par instinct, n'ont paru qu'en bien médiocre quantité. Néanmoins, il y en avait suffisamment pour que la Dordogne n'eût à rougir ni pâlir de leur infériorité, pas plus sous le rapport de la faiblesse numérique de leur contingent, que sous celui de leur manque de vertus. En certains de ces flacons d'apparence modeste, que d'esprit et de générosité ! Ce n'est pas pour rien que le canton de Domme est descendu dans l'arène. Ce n'est pas pour rien que les cépages bordelais de M. de Fontenay nous ont montré le liquide généreux qu'ils ont produit ; prouvant ainsi, que même dans la région froide du Périgord, ils sont dignes d'être recherchés par d'habiles viticulteurs. Ce n'est pas pour rien que M. Biche a fait des envois dans cette série, lui à qui, de plus, devait échoir la première place pour ses eaux-de-vie. M. Cahuet-Brice avait seul des liqueurs ; son nom, du reste, suffisait à leur éloge.

La division des instruments était, à mon sens, la plus complète. On y voyait foule d'engins, et les constructeurs renommés du Nontronnais ont, une fois de plus, prouvé qu'ils sont toujours dignes de leur vieille réputation. La maison Pilter, de Paris, avait rassemblé, près de leur exhibition, un ensemble imposant d'objets sortant de ses

ateliers. Son installation a sans cesse été environnée d'admirateurs et d'acheteurs.

En un mot, on aurait désiré davantage, mais en bloc, on a eu sous les yeux un ensemble très acceptable comme valeur et renfermant des détails vraiment remarquables. Disons, en ce qui concerne les animaux reproducteurs, qu'on a eu tort de chercher à vouloir en faire ressortir quelques-uns, qui n'avaient pas besoin de cette superfétation fâcheuse, en les poussant à un état de graisse tel qu'ils auraient pu (et plusieurs l'ont fait sans doute), aller directement, après le concours, à l'abattoir, pour combler de joie, deux ou trois jours après, les gourmets enthousiasmés.

L'examen a duré longtemps ; il ne s'est terminé que tard dans la soirée. Devenu libre vers sept heures, j'ai pu rentrer à mon domicile provisoire, où m'attendait un véritable festin. Je tombais, en effet, dans les joies d'une noce. Mon hôte offrait ce jour-là même à dîner à son principal ouvrier et à sa jeune femme, mariés depuis quarante-huit heures à peine. C'est dire que la gaieté, l'entrain et bonne chère ne manquaient pas. J'ai tâché de n'être pas trop un trouble fête et suis, une heure après, été me mettre tranquillement au lit, pendant que la ville sur pied accompagnait la retraite aux flambeaux, partant musique en tête de la mairie située tout à côté de la maison où j'étais gracieusement hébergé. Le lendemain, à mon lever, même harmonie qu'à Saint-Astier, en 1876, et de nouveau comme Assuérus, d'après Racine, je m'endormais et m'éveillai au son des instruments, mais toujours avec cette différence, outre bien d'autres, entre le monarque assyrien et moi, que je n'avais pas d'Amman à faire pendre, ni de Mardochée à faire conduire en triomphe. Mon rôle était beaucoup plus pacifique et moins éclatant. Il consistait purement et simplement à revoir avec mes collègues nos appréciations de la

veille, à les contrôler, modifier ou confirmer, dans la section où le sort m'avait placé, puis à parcourir en badaud le reste de l'exposition, afin de voir quels jugements avaient été rendus par les autres commissions. Cette promenade n'était pas précisément chose aussi facile à faire qu'on aurait pu le croire : la foule, qui n'aurait pas dû pouvoir pénétrer encore dans l'enceinte, l'encombrant, et chacun émettant sur les sentences rendues et à rendre, des opinions souvent contradictoires. Enfin, ma tournée finie, n'ayant pas oublié qu'il était dimanche, j'ai poussé tout droit à l'église où, cette fois, on n'allait pas officiellement. A midi passé j'ai déjeuné rapidement, me suis habillé pour la fête et me suis rendu de rechef au plus vite sur le local de la lutte agricole. Là, nous avons enfin arrêté, pour ce qui nous concernait, notre classement définitif, puis nous nous sommes installés sur l'estrade où la distribution des récompenses allait avoir lieu.

Presque aussitôt, la fanfare est arrivée, précédant M. le préfet revêtu de son costume officiel, et qui a pris place au fauteuil de la présidence. A ses côtés, se sont assis : M. le marquis de Malet, vice-président de notre Société pour le Nontronnaïis, remplaçant notre président M. Daussel, sénateur, M. le sous-préfet, M. le maire de Nontron et plusieurs personnes notables de cette ville, de même que les dignitaires de notre Compagnie, venus pour assister à cette cérémonie. Le premier magistrat du département a pris la parole, et après avoir, en très bons termes, témoigné ses regrets de l'absence de M. Daussel, absence indépendante de la volonté du digne chef de notre vaillante corporation, s'est, avec une extrême bienveillance, exprimé sur le résultat et la valeur de l'exposition, voulant bien lui reconnaître un éclat et une importance au-dessus de ce que nous ^{prévisions} prévoyions ; puis il a terminé par quelques considérations d'ordre politique. M. le marquis de Malet a

répondu brièvement, d'une manière heureuse. Ensuite la parole a été donnée à M. Pradier, rapporteur de la Commission chargée de la visite des propriétés concourant, tant pour le prix d'honneur d'ensemble que pour les prix de spécialités. Son travail, lu d'une voix forte et accentuée, démontre que le progrès est loin de s'arrêter dans l'arrondissement et que la lutte entre les rivaux inscrits pour cette importante partie du concours, a été fort brillante cette année. Quinze candidats étaient sur les rangs ; tous, à des titres divers, m'a-t-il semblé, de même qu'à la plupart de ceux qui m'entouraient, ont des droits sérieux à la reconnaissance publique ; et le développement donné par l'auteur à son compte-rendu n'a pas un instant cessé de captiver l'attention. Divers avis en sens contraire se sont fait jour de temps à autre auprès de moi sur certains aperçus, au sujet desquels on a formulé parfois des réserves, mais l'impression générale a été favorable ; en ce sens surtout que l'on est unanimement tombé d'accord que l'émulation subsiste, vit, agit partout résolument, dans la contrée.

Au nombre des vainqueurs, je cite d'abord une association, le syndicat de la Nizone, dirigé en premier lieu par le regrettable Alain de Moneys, cet excellent jeune homme si cruellement et si affreusement massacré par une population en délire, à Hautefaye, et aujourd'hui par M. de Maillard de Lafaye, conseiller général pour le canton de Mareuil. Cette réunion de propriétaires a réalisé déjà d'immenses progrès en fait de curages et d'assainissement de la vallée, sur près de 18 kilomètres de longueur. Les fièvres ont disparu, les terrains s'améliorent. Bientôt l'œuvre utile résolument entreprise, résolument poursuivie, sera complète, grâce à une vigilance éclairée, à des efforts communs et constants. Les succès individuels obtenus par des travaux divers ont été vivement applaudis, de même que le passage concernant le pénitencier de Jommelières. On a, non sans

émotion, écouté les pages consacrées au combat pour le prix d'honneur d'ensemble, et si quelques opinions contradictoires se sont manifestées chez quelques auditeurs au sujet de certaines vues exprimées, on a franchement acclamé les noms de chacun des athlètes et applaudi leurs labeurs incessants. Enfin, on a été heureux d'entendre déclarer que, après visite faite de leurs exploitations, MM. Valade et de Fontenay, les grands triomphateurs des joutes précédentes, sont toujours en tête de l'avant-garde qui fraye la route vers la prospérité culturale dans ce pays, et rappeler honorablement leurs légitimes succès. En un mot, l'exploration faite a largement compensé dans l'esprit des agriculteurs ce que l'exhibition pouvait avoir de faible. Nous avons compté, cette fois, infiniment plus de concurrents pour la culture qu'on n'a pu le faire, malheureusement, dans l'arrondissement de Bergerac, en 1878, plus, même, que dans celui de Ribérac, en 1879. Ainsi le Nontronnais n'a pas faibli. Cependant plusieurs de ceux qui pouvaient l'honorer en cette circonstance se sont abstenus par modestie. Nous avons, en effet, le regret, de n'avoir vu se placer en ligne de combat, ni M. de Laugardière, ni M. Martin, ni M^{me} Lagorce, ni M. le baron de Lansade, ni M. le comte de Cornulier, ni M. Devars, auxquels les triomphes sont habituels, ni M. de Saint-Martin, dont la réputation est faite et méritée, ni M. le marquis de Lagarde, le sylviculteur éminent, l'agronome distingué sous tant d'autres rapports, ni M. le marquis de Malet, cet initiateur habile auquel la contrée doit l'impulsion ; qui, l'un des premiers dans notre département, obtint une médaille d'or lors de la création des prix d'honneur régionaux par le gouvernement ; qui fut l'âme du comice de Nontron et soutient avec éclat aujourd'hui celui de Piégut, à la tête duquel il est placé. Lutteur infatigable, respecté de tous et sous l'égide duquel on est sûr d'aller au bien et à l'honneur. Le grand agriculteur de Juvénie,

M. Bugeaud, ne s'était pas fait inscrire non plus ; couvert de lauriers, chargé de palmes, moins pourtant qu'il n'aurait pu et dû l'être, il est resté sourd à l'appel, satisfait de ses victoires, sans en rechercher de nouvelles. Que ne s'est-il présenté pourtant, pour nous instruire et nous charmer ! (1) Enfin si l'arrondissement n'a pas, en cette occasion, montré tous ses excellents praticiens, il s'est suffisamment mis en lumière pour qu'un sincère hommage lui soit rendu sans hésitation. Si, d'ailleurs, le bataillon nombreux des excellents cultivateurs de la contrée s'était en entier déployé pour la circonstance, comment une Commission de visite aurait-elle pu trouver le temps d'aller, de visiter, et de juger, chez chacun des hommes de si grand mérite qui le composent ? Comment aurions-nous pu parvenir à tresser assez de couronnes pour ces soldats intrépides, toujours sur la brèche et toujours vainqueurs des obstacles que leur opposent la nature, la routine et souvent des ressources pécuniaires bornées ? Dans cette circonscription, quelle foule aussi de métayers-modèles ! Un seul, malheureusement, a demandé l'inspection de son champ comme exploitant d'une propriété de moins de cinquante hectares superficiels. Il a conquis une médaille de vermeil qui se joindra dans son bahut à tant d'autres trophées enlevés déjà glorieusement par lui.

Immédiatement après la fin de la lecture du rapport de M. Pradier, saluée par les accords de la fanfare, l'on a fait l'appel des lauréats.

Les premiers prix, pour l'espèce bovine, ont été remportés par MM. du Chatelard, le marquis de Malet, Desmiers de Chenon, Wallon, à la Durantie, près La Nouaille ;

(1) Peu de temps après le concours que je décris, la Société départementale a eu la douleur de voir M. Bugeaud et M. de Malet descendre trop tôt dans la tombe, accompagnés par d'unanimes regrets.

Mme Lavignotte, MM. Laurençon et Justin Valade. Dans cette série, l'on a décerné la médaille d'or du ministère à M. Wallon, et celle de ville de Nontron à M. Colson. Pour l'espèce ovine, les principales récompenses sont encore à M. Wallon, cette fois en compagnie de MM. Biché, de Monsec, et Laurençon, de Saint-Martial-de-Valette. Pour la race porcine, M. Wallon apparaît de nouveau. MM. Delingeas, à Monestérols, près Monpont-sur-l'Isle; le marquis de Malet, Desmiers de Chenon, Justin Valade, de Nontron; Elie Faure, de Saint-Estèphe, partagent avec lui les plus hautes récompenses. Les triomphateurs qui recueillent les palmes les plus élevées pour les animaux de basse-cour sont : MM. Macheuy l'aîné, négociant à Périgueux, dont les coqs et poules de race française, les oies et les pigeons ont vaincu tous les autres; M. Garrigue, de Pluviers, qui l'emporte pour les poules de races étrangères et les faisans. Enfin, M. Wallon, pour les canards.

C'est ici que devait être attribuée à l'agriculteur de la Durantie la médaille d'or, prix d'honneur pour la division des animaux, et non, comme on l'a fait par inadvertance sans doute, pour les bêtes bovines seules.

A M. de Vaudière, de Mondevy, canton de Marenil, échoit le prix d'ensemble pour l'espèce chevaline, laquelle vaut deux premières récompenses à MM. Duguet, de Mialet, et Fargues, de Nontron.

En fait de produits, Mme de Gosselin (régisseur, M. Champarneaud), d'Annesse et Beaulieu, canton de Saint-Astier, Desvaux, colon de M. Picaud, à la Picaudie, près Nontron, Wallon, de Fontenay, sont en tête. L'arboriculture vaut une médaille d'argent à MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées pour leurs plants d'arbres provenant de la pépinière de Nontron. La première des médailles envoyées par la *Société départementale d'Horticulture* est la part de M. Charles Roderic, horticulteur à Nontron,

exhibant un lot admirable de produits maraîchers, et surtout de melons, parfaitement réussis sous un climat un peu froid. L'on applaudit vivement M. Macheny, de Périgueux, pour ses conserves de truffes et sa trufficulture, dont j'ai déjà parlé dans une de mes précédentes relations de *Voyages*. M. Laverrière, de Nontron, reçoit la médaille d'argent pour ses conserves en boîtes. On voit, non sans plaisir, apprécier les beaux plâtres de l'usine de Couze (arrondissement de Bergerac), dirigée par M. Joseph, et appartenant à notre collègue M. de Lagineste, ainsi que le magnifique échantillon de pierre tendre de Vieux-Mareuil, amené par M. Chaumette, à temps pour concourir, ce que n'a pu faire son très redoutable concurrent des mêmes carrières, présenté trop tard par M. Laboureau. L'on constate avec surprise l'absence des soies et des fromages. Celle des premières s'explique, hélas ! par la crise actuelle ; mais comment Thiviers, les RR. PP. Trappistes et Cubjac n'ont-ils rien envoyé des produits de leur industrie réputée ?

En ce qui concerne les vins, M. Biche, de Fontenay, du Nontronnais ; Chevalier, de Daglan (canton de Domme en Sarladais), conquièrent les places d'honneur. M. Biche se maintient le premier pour les eaux-de-vie. M. Cahuet-Brise, de Nontron, mérite le même rang pour les liqueurs.

L'outillage agricole était incontestablement ce qu'il y avait de plus remarquable dans l'exhibition. MM. les jurés ont surtout distingué, parmi les concurrents dans cette section, MM. Desport, à Nontron ; Bazinet fils, à Rudeau (La Dosse) ; Roudeau et Petit, à Nontron ; Duguet, à Mialet ; Lachaud, à Hautefort, pour son frein élastique, qui a reçu du public et des constructeurs l'accueil le plus chaleureux ; Puybonnieux, à Nontron ; Valère Neury, de Nontron, pour sa couveuse artificielle, système Voitelier, laquelle a, sans

cesse, été environnée de curieux. Les instruments exposés par la maison Piller, de Paris, ont reçu le prix d'honneur de la division, consistant cette fois en une médaille d'argent, offerte par le Ministre de l'agriculture. M. Perrot, de Vauxbrunet, avait un assortiment d'engins perfectionnés employés sur sa propriété d'une manière régulière. Ils lui ont valu l'octroi d'une médaille de vermeil.

Aucun envoi n'a été fait par des associations agricoles. C'est fâcheux à plus d'un point de vue. Les comices de Piégut et de Thiviers, tout au moins, auraient dû profiter de la circonstance pour se mettre en vue. C'eût été d'autant plus à propos qu'ils sont parfaitement en état de faire honneur au département par des apports intéressants prouvant l'heureuse influence qu'ils exercent réellement dans leur cercle d'action.

Les prix décernés à la suite des concours de faucheuses et de moissonneuses, aux environs de Périgueux cette année, ont été ensuite solennellement proclamés, comme il est d'usage de le faire à chaque concours départemental pour l'exercice courant. C'est ainsi qu'ont retenti sur l'estrade nontronnaise les noms de MM. Lafforest, de Salegourde; Reynal, de Plancheix; Rives, à Pomarède, près Monpont-sur-l'Isle; Blanc, à Saint-Astier, bien qu'en l'absence de ces triomphateurs. Puisse cette évocation de leurs succès leur susciter de nombreux, vaillants et heureux émules en 1882!

Ici se termine ce qui concerne l'exposition. Une autre partie, celle qui concerne l'enseignement et la pratique agricole, va faire maintenant attribuer des récompenses spéciales. C'est cette section qui doit particulièrement initier le public aux progrès accomplis ou bien en voie de préparation. Aussi l'attention redouble-t-elle. Huit instituteurs reçoivent, sur la proposition de leurs chefs universitaires, les cinq premiers des médailles d'argent, les

trois autres des médailles de bronze, tous des ouvrages spéciaux, comme témoignage de satisfaction pour l'instruction agronomique dispensée par eux à leurs élèves. Ce sont : MM. Rougier, au Bugue ; Dufau, à Eymet ; Jardry, à Piégut ; Meneret, à St-Laurent-des-Hommes ; Grenier, au Coux ; Grand, à Beauregard-de-Terrasson ; Laplace, à Couze ; Peyronnet, au Bourdeix. Tous les arrondissements de la Dordogne ont ainsi leurs lauréats, sauf un seul, et qui le croirait ! c'est celui de Périgueux, auquel on ne saurait en rattacher aucun, quelque bonne volonté qu'on éprouve pour lui complaire, à moins de supposer, comme on prétend qu'on l'a fait quelque part dans un journal, que le Bugue et Beauregard-de-Terrasson, par exemple, appartiennent, non au Sarladais, mais à la circonscription particulière du chef-lieu du département. Je ne puis croire, bien qu'on me l'affirme, que semblable erreur ait été commise en un compte-rendu quelconque. Comment, en effet, cela pourrait-il avoir eu lieu au temps d'instruction générale et de savoir géographique où nous sommes ! Aucun prix n'est dévolu cette fois à des chefs d'écoles primaires pour avoir poussé au recrutement de la ferme-école départementale. Que les chefs de ces établissements réparent cette faute au plus vite. La Société décerne, en outre, sur investigations spéciales faites par plusieurs de ses membres, outre celles accordées d'après les notes de MM. les inspecteurs, d'autres médailles à des maîtres pour notions agricoles données par eux dans leurs classes. MM. Massias, à Neuvic-sur-Isle, et Ducros, à La Nouaille (un vieux coutumier du fait), recueillent les principales. On reste muet en ce qui concerne les publications et la statistique agricoles, lacune fâcheuse à combler. On le fera promptement, sans doute, et sans peine, car nous avons en Périgord foule de personnes instruites qui peuvent briller sous ce rapport avec éclat et profit pour tous. Qu'elles ne laissent

donc point moisir en quelque tiroir poudreux les intéressants et utiles manuscrits qu'elles ont composés et que les rats rongent en tapinois avec les mites, ces phylloxéras du savoir. Silence aussi en ce qui concerne la seconde classe, celle réservée aux membres de notre association, ayant le plus contribué dans le courant de l'année présente à grossir nos rangs. Est-ce qu'il n'en existerait point ? Je crois qu'en feuilletant le volume de nos *Annales* pour 1884, l'on en trouverait facilement quelques-uns. C'est avec satisfaction que l'on voit couronner les deux élèves sortis avec les premiers numéros de la ferme-école de La Valade, Auguste Martin, de Vallereuil, et Pierre Texier, de Ville-toureix. Honneur à l'arrondissement de Ribérac, auquel ils appartiennent l'un et l'autre ! Les serviteurs ruraux ont leurs palmes, comme d'habitude. Citons ces braves travailleurs : François Chassaing, colon de M. Rey, à Quinsac, Fauconnet, dit Milan, colon de M. Pabot du Chate-lard, à Teyjat, Jeanne Mérillhou, veuve Trasrieux, à Payzac de La Nouaille. Tous sont des métayers ! Voilà comment ceux-ci répondent à leurs détracteurs. Il y en aurait bien plus si l'on n'avait, à tort, supprimé les encouragements réservés spécialement à leur classe et dont on demande du reste avec instance le rétablissement désirable. Puisse cette satisfaction légitime être bientôt accordée, pour le plus grand bien de notre pays.

On passe enfin aux prix cultureux. C'est là surtout que la victoire a été vivement disputée. La première palme a été conquise, aux termes du rapport, par M. Wallon, de La Durantie, près de la Nouaille, propriétaire dont j'ai plusieurs fois déjà parlé dans le récit de mes pérégrinations, et qui maintenant aurait, suivant la Commission de visite, après avoir remporté l'année dernière une grande médaille d'or au concours régional, complété définitivement son œuvre ardue, résolument entreprise. Le travail

de M. Pradier loue particulièrement son ensilage, ses instruments, son bétail; il nous apprend que le lauréat récolte aujourd'hui 3,000 hectolitres de grain au lieu de 400 autrefois et qu'il est enfin parvenu tout à fait au but. M. Wallon a largement semé les pièces d'or. Si son revenu net l'indemnise fructueusement de ses peines et de ses dépenses, on ne peut que l'en féliciter. Vient ensuite M. de Vandière, à Mondevy, commune de St-Félix, canton de Mareuil. Ce persévérant et sagace agriculteur, toujours sur la brèche, n'a cessé de s'élever peu à peu. Bientôt il sera tout à fait au sommet. J'aurai l'occasion, je l'espère, d'insister en détail sur son œuvre remarquable et si prudemment poursuivie, dans l'accomplissement de laquelle il trouve, en Mme de Vandière, une aide active, intelligente et dévouée. M. Gasson Bugeaud d'Isly, dont mes lecteurs connaissent, par mon compte-rendu de la visite que j'y fis il y a deux ans, la terre de Plaisance, si bien administrée, suit de près ces deux redoutables concurrents. Il reçoit de nos délégués une médaille de vermeil. Est-ce assez pour une exploitation à laquelle, lors du dernier concours régional de Périgueux, le jury gouvernemental eut devoir attribuer une médaille d'or? Dans tous les cas, ce fait démontrerait avec quelle scrupuleuse attention, quel examen sévère et minutieux nos enquêteurs s'acquittent de leurs délicates fonctions, et aussi combien nous avons de richesses en fait de bonne culture, pour que l'on fasse fléchir d'un degré dans une de nos luttes départementales, ce qui avait été classé plus haut lors d'une épreuve en apparence plus éclatante. Cela prouverait également peut être, et surtout, que, chose regrettable, nos ressources, en fait de prix à donner, ne sont pas tout à fait à la hauteur du mérite des combattants. Il faudrait les augmenter, mais les circonstances ne sont pas telles que l'on puisse espérer le pouvoir. Pour les propriétés de

moins de 50 hectares d'étendue, une médaille de vermeil et 100 fr. sont attribués à M. Desvaux, colon de M. le docteur Picaud, à la Picaudie, près Nontron. Ce vaillant, cet excellent métayer avait obtenu, lors du concours régional, une médaille d'or lui aussi. L'on ne peut que répéter à son égard ce qui vient d'être dit à propos de la terre de M. Gasson d'Isly.

Pour les spécialités de culture sont mis en relief : M. de Meynard de Queilhe, lutteur terrible et constant, auquel une médaille de vermeil est accordée pour ses drainages et irrigations à Villars, travaux dont on lira la description plus loin ; le syndicat de la vallée de la Nizonne, sur les opérations duquel je me propose de revenir en détail et qui, déjà très fécondes en leurs résultats, une fois achevées, constitueront un vrai modèle à suivre ; M. le comte de Livron, au château de Bellevue, près Mareuil, pour ses défrichements ; M. Peyronnet, instituteur à St-Paul-Laroche, canton de Jumilhac-le Grand, pour culture rationnelle de landes improductives qui, labourées et phosphatées, lui ont procuré : d'abord une bonne récolte en sarrasin, puis une autre de seigle, également avec l'emploi de phosphate, récolte ne pouvant être évaluée à moins de 40 hectolitres de grain à l'hectare. De sorte qu'avec 431 fr. de dépenses, il a pu parvenir à 1,045 fr. de recettes, d'où bénéfice net de 614 fr., soit 307 fr. à l'hectare pour chacun de ces exercices. Ajoutez à cela que, toujours au moyen du phosphate, il a converti une portion de ces landes, naturellement aigres et stériles, en une excellente prairie. Mme Ardiller est récompensée pour ses accroissements de prés permanents. Enfin, M. Biche, à Monsec, canton de Mareuil, est primé pour ses drainages et défrichements.

Des applaudissements unanimes accueillent l'annonce d'une médaille d'argent accordée hors concours à Mme Masse, mère du directeur du pénitencier agricole de Jom-

melières, commune de Javerlhac, canton de Nontron, pour son zèle, ses soins dévoués aux jeunes détenus et la part active qu'elle prend au développement et à la bonne tenue de l'établissement à la tête duquel son époux et son fils sont placés. Le rapport fait ressortir en outre tout ce que doit l'exploitation agricole à cette femme distinguée, dont la surveillance et les soins attentifs et pleins d'une bienveillance extrême pour les jeunes apprentis enfermés dans cette maison de correction ne s'arrêtent jamais. — « Aujourd'hui, dit ce document, elle s'efforce de remettre en culture ses vignobles détruits par le phylloxéra et de donner à son bétail une importance relative à celle de l'exploitation. Avec la main d'œuvre dont elle dispose, et qui lui permettra de trouver dans les jeunes détenus des ouvriers assez robustes pour manier la charrue, elle espère arriver à substituer, le plus souvent, le labourage ordinaire au labourage à la vapeur, et remplacer ainsi la machine qui consomme sans compensation, par ces autres machines vivantes qui, indépendamment du travail, produisent l'engrais et le profit.

.
« Aussi, bien qu'elle soit secondée par un directeur et ses chefs d'atelier, retrouvons-nous invariablement Mme Masse au milieu de ses champs, réglant les assolements, donnant ses ordres, veillant à leur exécution, bravant les intempéries, commandant à la fatigue. Et si, Messieurs, nous revenons à l'établissement, nous retrouvons encore Mme Masse, soit au pénitencier, soit à l'office, partout enfin où une surveillance personnelle et spéciale est nécessaire ». — La colonie compte déjà 450 jeunes gens qu'elle élève et tâche de moraliser pendant leur temps de détention. On ne peut que s'associer aux éloges dont sont l'objet, avec Mme Masse, les chefs de cette institution. L'agriculteur, peut-être, pourrait regretter au premier abord que les circonstances par-

ticulières de l'exploitation amenassent dans cette terre la disparition de la charrue à vapeur qu'il semblerait utile de continuer à y mettre en œuvre, quelquefois du moins, afin que les apprentis, à l'expiration de leur peine, sussent s'en servir dans les occasions où il serait bon de l'employer, comme par exemple pour aller vite et d'une manière efficace dans les grandes fermes où les bras sont rares parfois, et dans les défrichements difficiles et d'une étendue considérable. Néanmoins, en lui substituant, d'ordinaire, le charrue mue par les animaux, à Jommelières on est dans le vrai ; car avec les conditions où se trouve la colonie, cet engin y est plus économique et d'un emploi plus rationnel que celui marchant par la vapeur. Et c'est un principe fondamental pour l'agriculture, comme pour le commerce et pour l'industrie, d'arriver aux résultats les meilleurs, c'est-à-dire les plus rémunérateurs, en dépensant le moins possible (1).

Le rappel des grands prix d'honneur obtenus dans les

(1) A l'instant je reçois de Jommelières quelques notes complémentaires, faisant connaître la situation actuelle du pénitencier. On sera bien aise d'en trouver ici le résumé.

L'effectif du nombre des colons se maintient toujours entre 130 et 150, suivant les fluctuations des arrivées et des départs. L'installation d'ailleurs n'est faite que pour 150 enfants. L'exploitation agricole s'améliore constamment chaque année, sous l'action répétée et incessante de ces petits bras convenablement dirigés. Les cultures deviennent plus régulières. Elles s'accroissent peu à peu par le moyen de quelques hectares conquis tous les ans sur les landes ou des taillis improductifs.

Au point de vue des résultats moraux, M. Masse déclare n'avoir pas à se plaindre. Le zèle chef de l'établissement dit en effet, qu'il a l'heureuse satisfaction de pouvoir affirmer que nombre de jeunes détenus sortis de la maison qu'il gère avec dévouement sont maintenant de bons sujets et d'honnêtes travailleurs, s'il en est quelques-uns qui lui ont fait éprouver de cruelles déceptions en rentrant dans la mauvaise voie dont il espérait les avoir retirés. Cependant, parmi ceux confiés à sa garde et à ses soins, il

luttres analogues précédentes par M. Valade et de Fontenay pour leurs propriétés qu'ils maintiennent toujours dignes de cette haute récompense, et l'attribution de médailles à d'actifs régisseurs, M. Joseph Serre, l'habile et progressif agent de M. Gasson Bugeaud-d'Isly, M. Laurençon qui surveille avec tant d'intelligence les champs de M. de St-Martin, MM. Potier et Biart, les remplaçants zélés à Puychenil de M. de Fontenay, terminent la longue nomenclature des vainqueurs de la journée, parmi lesquels on est surpris de ne voir figurer aucun planteur de tabac, cette précieuse solanée, qui, d'après le rapport de M. le préfet au conseil général, doit nous consoler en partie de la disparition de nos vignobles décédant de tous côtés. Il paraît que la direction présidant à sa culture a omis de faire des propositions en ce sens au bureau de la Société. Cet oubli malheureux est fâcheux, surtout dans le moment

en est de très malheureusement doués et dont il ne faut rien attendre; mais ce n'est là que l'exception. M. le directeur ajoute que l'expérience acquise déjà par lui le confirme de plus en plus dans l'idée que l'œuvre deviendrait encore plus efficace et vraiment fructueuse si, à leur sortie, ces disciplinaires passaient par l'école du régiment, plus sévère que celle de la colonie, au lieu de retourner, comme le font la plupart d'entre eux, dans leurs familles, où ils retrouvent les mauvais exemples et les mauvais principes auxquels ils ont dû d'être envoyés à Jommelières et qui leur font bien vite oublier les notions saines de morale qu'on s'est efforcé de leur inculquer pendant le temps de leur détention tutélaire à bonne école.

En ce moment un projet très important est à l'étude. Il a pour but d'accroître l'établissement et, en même temps, d'y installer des ateliers suffisants destinés à pourvoir d'une instruction professionnelle ceux des enfants qui, d'origine urbaine, n'ont aucun goût pour les travaux des champs auxquels ils ont été jusqu'à présent employés; ils se trouveraient de la sorte, dit M. le directeur, mieux en état de pourvoir à leurs besoins lors de leur libération, alors qu'ils retournent dans les villes.

Cette mesure est louable et même nécessaire par suite de l'accroisse-

où nous sommes. Je constate aussi, non sans regret, une autre lacune. Personne ne s'est fait inscrire pour disputer le prix de mariage, pourtant d'un intérêt majeur dans beaucoup de parties de la Dordogne et particulièrement en Nantonnais. L'amélioration des sols froids et privés de calcaire, si judicieusement patronée par M. le docteur Veyssière, mériterait d'être prise par les intéressés en plus sérieuse considération.

Une dernière symphonie salue les médailles commémoratives et de reconnaissance attribuées par le bureau de notre association à M. le maire de Nontron, à M. Bordas, de Javerlhac, pour le zèle et le talent avec lequel il a secondé l'organisation de la fête ; à M. Ratineau, pépiniériste pour le joli jardin d'ornement qu'il a, dans l'enceinte de l'exhibition, créé tout d'une pièce en peu de jours, et à la fanfare Nantonnaise.

Regrettons qu'une autre réunion, prévue, prescrite même

ment du nombre de pensionnaires forcés que les tribunaux confient de plus en plus à la vigilance bienveillante, en même temps que sage et ferme, d'hommes comme celui qui est placé à la tête de l'institution, paternelle et correctionnelle à la fois, de Jommelières. Mais il me semble que c'est surtout vers la vie des champs que doit être dirigée l'aspiration des malheureux enfants qu'on y recueille. En effet, l'existence du travailleur de la terre est saine à la fois à l'âme et au corps qui s'y fortifient naturellement, tandis que rendre aux villes, foyers de corruption où déjà des vices précoces les ont conduits devant la justice, des libérés à peine améliorés par de salutaires leçons et rendus robustes par un labeur qui les a disposés à être meilleurs, c'est remettre, cent fois pour une, à l'égout dont elle est sortie, une eau clarifiée presque, à grand-peine, et qui ne tardera pas à y être souillée de nouveau, cette fois irrémédiablement. Je suis certain d'ailleurs que sur ce point les convictions de M. Masse sont absolument les miennes, aussi point de doute qu'il n'agisse en conséquence.

(Janvier 1885).

par nos statuts, celle des *Assises* agricoles et scientifiques, n'ait passuivi celle-ci dont elle est l'auxiliaire utile et le couronnement. Elle nous avait, à Nontron, accoutumés à jouir et à profiter d'enseignements précieux, de vues et de dissertations du plus haut intérêt. Nous avions coutume d'y entendre les Duvoisin, les Vignaud; d'y apprendre avec MM. de Langardière et de Verneilh à connaître le pays, son histoire, ses gloires et ses vœux. Pourquoi n'avons-nous pas eu cette bonne fortune cette fois? Depuis quelques années cette importante partie de nos programmes est négligée; elle semble tomber en désuétude. Souhaitons qu'elle soit bientôt remise en vigueur (1).

La foule qui stationnait autour de la tribune et qui, courageusement, y est restée jusqu'à la fin, malgré les menaces de pluie, heureusement non suivies d'effet sérieux, et n'a même pas bougé quand une légère ondée a semblé pronostiquer d'abondantes averses, s'écoule en commentant les décisions rendues, approuvant ou blâmant avec vivacité, charmée de ce qu'elle a vu de bien et de beau, regrettant que l'exposition n'ait pas été brillante comme en 1873. On est fermement résolu, paraît-il, à reprendre le sillon lumineux, et sans avoir mal fait cette fois, à mieux faire à l'avenir. C'est la disposition qui paraît dominer surtout parmi les agriculteurs du pays. Attendons-nous à des merveilles pour la lutte prochaine. Les Nontronnais, en effet, sont gens de ressources, de résolution et de cœur.

Pendant que les flots humains se répandent dans toutes les rues, couvrent toutes les places, en attendant la fête du soir, je regagne à la hâte mon logis et traverse, sans m'arrêter, des masses compactes de curieux qui regardent

(1) Ces *Assises* agricoles, qui n'avaient pu avoir lieu à Nontron cette fois, ont été tenues l'année suivante au concours départemental à Sarlat.

des gamins déguenillés décrocher la timbale au sommet du mât de cocagne, cette image glissante du monde où, si so vent, le mérite et le talent restent en arrière, laissant arriver au haut de l'échelle: l'intrigue et l'adresse, légères de tête, de cœur et d'esprit. Je me retire; et cependant je suis invité gracieusement au banquet officiel qui va commencer; mais de vives souffrances, suite de la fatigue et aussi de préoccupations graves, m'ont empêché d'accepter. Je rentre en conséquence, et n'ayant pas trouvé de lettre me rappelant chez moi, ce que je craignais, vu la maladie d'un des miens, je prends le parti de n'asseoir encore à la table hospitalière de M. Réjou, puis de monter dans ma chambre, et je perds complètement la pensée des grandes réjouissances qui vont avoir lieu. Je n'ai donc vu, ni les belles illuminations, ni le feu d'artifice, ni l'embrasement simulé des collines, qui ont fait pousser de vives acclamations à la multitude accourue de toutes parts. Et que faisiez-vous pendant que la ville en liesse et la campagne pleine d'admiration saluaient de leurs joyeuses clameurs cette fin éclatante du concours agricole? » me dirait-on. Je dormais, ne vous déplaise. Et si vous en êtes bien aise, je vais vous dire pourquoi.

C'est d'abord qu'ayant été passablement secoué depuis quarante-huit heures par la marée populaire remplissant les rues et l'enceinte de l'exposition, je ne sentais pas la nécessité de me faire de nouveau marcher sur les pieds et donner des coups de coude dans la poitrine ou dans le dos, et qu'ensuite j'avais combiné de grands projets pour le jour suivant. Aussi, le lundi de bon matin, étais-je assis près de ma table écrivant je ne sais combien de lettres adressées dans toutes les directions de la rose des vents. Les courriers, grâce à mes pattes de mouche multipliées à l'infini, ont eu certainement des surcharges considérables, comparativement à l'ordinaire, à transporter le 12 ^{septembre} octobre. Cela

fait et le déjeuner achevé, j'ai saisi M. Réjou, toujours com-
plaisant, et l'ai traitreusement entraîné dans divers quar-
tiers, ayant besoin d'un guide fidèle pour me conduire dans
plusieurs magasins où j'avais affaire, et m'aider à découvrir
un voiturier qui me transportât le lendemain dans le canton
de Bussière-Badil, où je comptais faire une excursion inté-
ressante. A quatre heures du soir, nous n'avions pu mettre
encore la main sur le cocher désiré. Les loueurs de véhicules
et de chevaux avaient été réquisitionnés en masse par
les émigrants de l'avant-veille et de la veille qui se hâtaient
tous de rentrer chez eux. Nous errions dans la basse ville,
l'âme en peine, à la recherche du péniéc ardemment souhaité,
lorsque nous fûmes abordés par un pépiniériste-horticul-
teur de Nontron, M. Cougoul, avec lequel je liai conversa-
tion, heureux d'apprendre des nouvelles du beau concours
de fleurs, de fruits et de produits maraichers dont Péri-
gueux venait d'être témoin, et où il avait tout pu bien voir,
faisant partie d'une des sections du jury. La liste des vain-
queurs de cette joûte était chez lui. Je témoignai le désir
de la connaître, et il me proposa d'aller la parcourir à son
domicile. J'acceptai, rendant enfin à M. Réjou, de la
complaisance duquel j'avais abusé par trop, la liberté de
retourner à ses occupations. Mon nouveau guide, m'ayant
communiqué le document que je souhaitais voir, voulut bien,
en outre, m'inviter à visiter son établissement, ce qui me fit
grand plaisir. Le jardin, joignant l'habitation, est à deux
étages s'élevant en terrasses successives. On y remarque de
belles lignes de thuyas bien taillés bordant les sentiers, for-
mant brise-vents, et, de distance en distance, le long des
allées, disposés en salles servant d'abris à des plan-
tes ou à des installations horticoles. L'enclos renferme de
très jolis conifères dont plusieurs d'espèces rares, des poi-
riers bien dirigés, chargés de fruits, des vignes conduites
en cordon d'une manière rationnelle, diverses cultures et

des groupes d'arbres de plusieurs sortes pour la vente. La pépinière proprement dite est un peu plus loin.

Au bout de quelques instants agréables de repos passés dans cette exploitation attrayante, j'allais me retirer et rentrer à mon gîte, quand M. Cougoul, sachant que je cherchais le moyen de faire une pérégrination au nord de Nontron, eut l'obligeance de m'offrir de m'accompagner chez un voisin, possesseur d'équipages à louer. J'acceptai bien vite, et nous nous rendîmes à l'endroit indiqué. La personne que nous cherchions était absente, mais mon compagnon eut la bonté de m'assurer qu'il reviendrait à la charge un peu plus tard et me ferait savoir dans la soirée le résultat de cette démarche. Effectivement, à 9 h. 1/2, on vint me prévenir que le lendemain j'aurais coursier et char-à-bancs à ma disposition en m'indiquant un prix passable. Je m'endormis. Ah ! ne comptons jamais trop sur le bonheur du jour suivant !

A sept heures, l'équipage annoncé attendait à ma porte, menant grand bruit et fort empressé de partir. Je ne l'étais pas moins, mais l'idée me vint, tout à coup, que n'ayant pas été présent au moment de la conclusion de l'affaire, il serait prudent de m'informer à l'automédon de ce que l'on me demanderait pour la course. A cette question, il fut répondu de telle manière qu'un Crésus seul, ou le plus riche des Rothschild, aurait pu accepter le taux énoncé ; et comme je suis, en fait de trésors, presque à l'autre extrémité de l'échelle, comparativement à ces amants et aimants de l'or, je me vis contraint de dire définitivement adieu à l'espoir que j'avais conçu. Grande colère du loueur, qui veut être payé **com me** s'il avait accompli le trajet indiqué ; refus de ma part d'accéder à ses exigences. Enfin, M. Cougoul ayant été pris pour arbitre, le différend fut réglé à l'amiable, et j'en fus quitte pour rester, à contre-cœur, en ville, et demander pardon à mes hôtes de les importuner une journée

de plus. M. et M^{me} Réjon furent excellents. On eût dit qu'ils étaient les obligés et bénissaient le sort qui m'imposait encore à eux. Ne voulant pas prolonger au-delà de 24 heures l'épreuve que je leur valais, bien malgré moi, je fus retenir immédiatement ma place au courrier de Brantôme pour le jour suivant, puisque je ne pouvais trouver à cette heure une voiture publique, toutes étant déjà parties. Je n'aime guère à rester immobile quand il m'est possible de faire autrement ; aussi m'empressais-je de me procurer par la locomotion quelques distractions agréables. J'allai, d'abord, passer un instant chez M. de Langardière, qui me reçut avec la plus entière cordialité, puis je fis le tour de la ville, la visitant en détail. Je n'y vis pas, en fait de constructions particulières, grand'chose de nouveau. C'est tout au plus si depuis deux ou trois ans on y a bâti un petit nombre d'habitations modernes, peu dignes d'attention. On doit citer à part la restauration très habilement faite et l'agrandissement du château, c'est-à-dire de la maison de M. Mazerat, édifice récemment endommagé gravement par un violent incendie. L'église paroissiale est restée telle que je l'ai dépeinte après mon excursion de 1876 ; son porche et son clocher, qui devraient être remplacés, continuent à jurer avec le reste du monument. La commune s'est donné le luxe d'une nouvelle école sur les remparts. C'est une bâtisse en bon air, bien située, mais lourde, disgracieuse et affligée d'une grille surchargée de dorures du dernier mauvais goût. Voilà pour la section urbaine. Rien de neuf dans le ravin. Sur la colline séjour de la haute administration et des fonctions judiciaires, des réparations ont été exécutées à la Sous-Préfecture, et l'on a refait, en les isolant de la résidence du chef de l'arrondissement, le tribunal et les prisons. Enfin, le boulevard qui joint ce quartier à celui de la mairie, en passant devant le champ de foire, est terminé. C'est tout et c'est peu. Ma promenade circulaire

achevée, trois ou quatre heures me restaient disponibles avant le dîner. Je résolus de les consacrer à une visite agricole pour me dédommager de n'avoir pu me rendre, ni chez M. le marquis de Malet, ni chez M. le baron de Verneilh, ni à St-Estèphe, ni à Reilhac et Champniers, ni à Busseroles, ni à Bussière-Badil, ni à Varaignes. Je me dis qu'il serait bon d'aller à Lapouyade, voir les belles cultures, les admirables boisements, les remarquables animaux et les intéressantes constructions et améliorations en tous genres de M. le marquis de Lagarde, qui, je l'espérais, me recevrait avec sa grâce et son hospitalité coutumières, ainsi que M^{me} de Lagarde et son fils, en me pardonnant, vu ma qualité de touriste, ma tenue de campagnard. Aussi, sans plus attendre, me mis-je en route à pied, résolûment et gaiement, comme on le fait lorsqu'on se prépare à jouir d'un aimable accueil et de la vue de travaux dignes de la plus grande louange. J'allais rondement en avant, et déjà j'avais laissé derrière moi plus de la moitié de l'espace à parcourir, lorsque je m'aperçus que le ciel s'obscurcissait. Je levai la tête et découvris à l'horizon une masse menaçante de gros nuages noirs s'avancant derrière une avant-garde de vapeurs gris-sombre, du milieu de laquelle des éclairs ne tardèrent point à jaillir en même temps que de grosses gouttes d'eau chaude vinrent à tomber et cribler le sol. Que faire contre un orage arrivant sur vous, alors surtout qu'on ne s'est pas muni de parapluie ? Une seule chose : revenir au plus vite sur ses pas, volte-face que j'exécutai sans hésitation, mais non sans maugréer. Je battis en toute hâte en retraite, poursuivi par les sourds grondements d'un tonnerre lointain qui semblait se rapprocher sensiblement à chaque minute. Comme je marchai rapidement et comme j'arrivai promptement à la hauteur de la gare future ! J'y touchais haletant ; un souffle de vent du Nord se fit subitement sentir. Devant lui les nuages

se dissipèrent avec la rapidité de la pensée, et le soleil, brillant au firmament bleu, vint narguer le fuyard.

J'avais perdu la partie ; je rentraï bredouille et de fort mauvaise humeur de m'être laissé duper par un semblant de tempête, et j'exhalais mon dépit dans un éloquent *à parte*, qui ne me consolait en rien de ma déroute, lorsque je fis la rencontre de l'honorable M. Ranvaud, qui se promenait avec sa femme à l'entrée du faubourg. Je m'arrêtai pour causer avec eux et leur racontai mes infortunes. Ils me plainquirent d'être poursuivi par le guignon avec cette persévérance, et leur compassion adoucit un peu l'amertume de ma défaite. Pour achever de me calmer, je suivis les fraîches rives du Bandiat, puis me mis à gravir un vrai sentier de chèvre afin de jouir, en montant, de la vue, plus pittoresque à chaque instant, du vallon, tapis de mousse et de verdure, que festonne la petite rivière. Je fus très satisfait du gracieux panorama qui se déroulait devant moi, mais beaucoup moins des cailloux pointus et roulants qui me rendaient l'ascension pénible et douloureuse pendant que je m'élevais lentement, ayant à dos le soleil, ce qui n'est pas fort agréable en été. L'avoir en face, surtout dans cette saison, l'est, il est vrai, moins encore, car alors il vous éblouit et vous brûle le visage sans miséricorde. L'homme aspire à posséder la lumière ; il l'appelle, il la recherche ; il la voudrait rassembler tout entière. C'est en vain ; elle est au-dessus de ses facultés, elle est trop vive pour la délicatesse de ses organes matériels, comme pour la sensibilité de ses aptitudes spirituelles, qu'elle déconcerte et aveugle. Sur terre il ne la verra jamais, dans toute l'ampleur de sa beauté. Elle est trop grande, trop éclatante pour lui dans cette vie. C'est plus tard, c'est plus haut seulement qu'il la pourra découvrir, contempler, admirer, et que, dans un ravissement profond, il se perdra dans elle, en quelque sorte, avec délices, comme dans son élément cherché,

semblable à la goutte d'eau qui s'engloutit avec joie dans l'immense Océan, sa chère, sa véritable patrie, son but, son tout, dont elle est sortie, où toujours elle aspire à retourner. Cependant j'atteignis la cime du plateau. Je n'y eus pas posé le pied, fort content de moi, que je m'aperçus que je venais de faire fausse route ! Tout près de l'endroit que je touchais enfin, débouchait un magnifique chemin conduisant du val à la haute ville et par lequel arrivaient frais et dispos des voyageurs partis d'en bas longtemps après que j'avais commencé à monter ! Je tournai le dos à ces heureux et me dirigeai sur mon logis en suivant les dehors, passant devant une pépinière dirigée par M. Rati-naud et qui me parut fort vaste ; longeant ensuite le champ de foire ; puis revenant vers l'est, je rentrai chez M. Réjou, ayant beaucoup entrepris et réalisé bien peu de ce que je désirais faire.

On m'attendait, on me fit fête ; mes ennemis s'envolèrent. Un bon repas, un bon sommeil firent justice de mes idées noires, et enfin arriva le moment où je pus quitter Nontron. Après avoir remercié mes hôtes de leur complaisance, de leurs constantes attentions pour moi, je me rendis droit au bureau de poste et j'attendis le courrier. Au bout de quelques instants il arriva dans la personne de Ménélas !

Je vis un petit vieillard sec, ratatiné, courbé par les ans, ce qui ne m'étonna pas, vu son grand âge. Il y a si longtemps que la guerre de Troie est terminée ! Je fus au-devant de lui, et, mettant à contribution tout ce que je sais encore de la langue harmonieuse d'Homère, je demandai au monarque infortuné des détails sur la mort d'Achille aux pieds légers, sur Junon aux yeux de bœuf, sur Briséis, sur Agamemnon le Roi des Rois et sa famille, m'informant, entre autres, de ce qu'il y a de faux ou de vrai dans le sacrifice d'Iphigénie. J'ajoutai, mais avec discrétion, quelques mots de condoléance émue sur la conduite de la

belle Hélène. Ménélas, au lieu d'être touché de mon attention délicate et de me répondre par un long discours, comme le sage Nestor ou le prudent Ulysse, se contenta de riposter laconiquement : « Je ne vous comprends pas ! » Ménélas avait oublié le grec ! Ménélas, qui Peût cru ? faute de se rappeler sa langue maternelle, ne serait pas aujourd'hui reçu bachelier par nos doctes professeurs qui lisent ses aventures dans son idiome en interprétant parfois différemment certains passages du prince des poètes. S'étonnera-t-on maintenant en apprenant que je n'ai jamais bien su parler le noble langage du prince malheureux ? Voyant mon insuccès, je questionnai mon interlocuteur, mais en français cette fois, sur son pays d'origine et sur la profession qu'il exerçait. Il me nomma je ne sais plus quel endroit obscur, qu'il me désigna comme étant son lieu de naissance, et m'assura qu'il était conducteur de voiture. Le système de la métempycose et le fleuve Léthé, dont les vivants n'ont pas besoin pour perdre le souvenir d'amis tombés et de services à eux rendus par ceux qui ne sont plus au pouvoir, me revinrent alors en mémoire. Je compris qu'il fallait avoir égard à la métamorphose qui s'était opérée et considérer l'ancien chef d'État comme n'étant plus que le simple employé d'une petite administration, pensée dans laquelle me confirma la vue de son char, peu semblable aux rapides chariots de guerre armés de faux étincelantes qui coupaient en deux le soldat ennemi, avec autant de facilité que si c'eût été une simple bille de beurre, et l'aspect du cheval, dont la taille était loin de rappeler celle du fameux engin qui portait dans ses flancs toute une armée. Notre pauvre coursier *couronné*, mais seulement aux genoux, n'avait guère, en apparence, l'air de se porter lui-même. Je parlai donc patois à Ménélas, et Ménélas, charmé, me sourit d'un air approbateur. N'y avait-il pas là, chez lui, une sorte de vague réminiscence des anciens

jours? C'est possible. On sait, en effet, que notre langue romane a souvent, dans ses tours de construction, du rapport avec le grec, et a conservé dans ses dialectes plusieurs mots de cette langue. J'avais conquis l'amitié de mon guide, et il m'en donna tout de suite la preuve en enlevant un fût de vermouth qu'il avait sur son siège et me donnant la place dudit baril, ignominieusement repoussé tout à l'arrière. Il prit alors en main les rênes de la carriole, moins difficiles à tenir que celles d'un gouvernement, fit claquer son fouet et sa langue. Nous partimes comme un trait.

Plongeant dans la vallée, montant au grand trot, car le modeste quadrupède marchait fort bien, la hauteur qui fait face à la ville, nous fîmes en peu de temps au sommet de la chaîne limitant les bassins de la Charente et de la Gironde, sur un plateau mouvementé, honnêtement cultivé du reste, mais où le phylloxéra ne décèle que trop sa présence par l'aspect maladif de bien des ceps, au milieu de jolis vignobles, appartenant à M. de Laugardière et aux héritiers de M. Mazerat. Nous traversons une partie des terres de M. le marquis de La Garde, dont l'immense propriété commence aux portes de Nontron et se poursuit à bien des kilomètres de distance, à côté, devant et derrière nous. Nous rencontrons des pins, détachement des repeuplements si considérables effectués dans ses bois; une grande prairie naturelle qu'il vient de créer sur une pente, et pour l'arrosage de laquelle, au moyen des eaux apportées par les fossés de la route, il a fait ouvrir une tranchée et ménager des rigoles. Les noyers s'éparpillent, nombreux, dans les champs, et promettent d'abondants produits. Plus loin, nous passons au milieu de magnifiques groupes d'arbres, spécimens de la forêt nouvelle et considérable du sylviculteur habile et persévérant. Sur notre gauche, à l'horizon, dans le lointain, une trouée nous per-

met de deviner la vallée de la Drôme, trahie par un léger brouillard qui suit les sinuosités de la rivière, en flottant au-dessus d'elle. Le château de l'Age, avec ses vastes dépendances, nous apparaît dans un bas-fond, et plus près de nous, en face de lui, s'étend un grand vignoble, récemment planté, mort déjà malheureusement, par suite de l'épuisement que lui ont causé les débauches de l'ivresse du phylloxéra. D'importantes constructions rurales sont à deux pas. M. de La Garde est toujours actif pour améliorer ou dompter le sol de ses vastes domaines, pour y faire régner l'aisance chez le cultivateur, le bon ordre dans leurs dépendances. Quand pourrai-je donc voir en détail, et à loisir, tout ce qu'il a fait de bien ?

Ces espaces tristes, ces landes, ces bruyères que nous apercevons ensuite, ne sont pas dans ses appartenances. On en est vite averti par la manière dont les arbres y sont clairsemés, par les troupeaux de moutons qui fondent, avec l'herbe, toute essence arbustive, laissant leur laine aux buissons et assurant, par leur présence, une pâture appréciée aux loups reconnaissants. Il faut que les possesseurs de ces terrains soient bien maladroits pour négliger ainsi ces portions de leurs héritages. Si seulement ils les plantaient en châtaigniers bien entretenus et n'y laissaient pas errer des animaux qui ne leur portent guère de bénéfices, ils tireraient de ces sols presque improductifs de bonnes récoltes. Le petit enclos que voici le prouve surabondamment. En sol siliceux et d'apparence ingrate, dépouillé, presque sans verdure autre que celle des genêts et de rudes bruyères, il a été acheté trois cents francs par un entrepreneur de travaux publics nommé Chevalier. On y voit aujourd'hui un joli pied-à-terre entouré de bons produits. Il y a prairie artificielle bien réussie, légumes satisfaisants, maïs vigoureux, vignes en joëlles et en treilles, avec pas mal de raisins, et entre les rangs des ceps se dressent de fortes

tiges d'asperges, bien branchues, promettant abondance de graines. On a dernièrement offert trois mille francs au maître de cette parcelle riante, de cette Thébàide transformée en oasis. Vu les ravages de l'implacable phylloxéra, je vendrais à ce prix, ce me semble, si j'étais M. Chevalier. Peut-être, pourtant, est-il plus sage en ne le faisant pas. — Et les tristes bois recommencent ! et les landes reparaissent, coupées par des ravins propices aux voleurs, si ces parages étaient fréquentés par des richards ; mais, en réalité, les honnêtes industriels coupe-jarrets y perdraient, je crois, leur temps et leurs peines, car il n'y passe guère personne ayant de l'argent en poche. A la descente, nous retrouvons des habitations et d'assez bonnes récoltes ; mais les vignes y sont trop remplies d'arbres, et comme elles sont malades, on les abandonne. On n'y a pas opéré le moindre nettoyage, aussi l'herbe y foisonne-t-elle. La vendange et le vin se ressentiront de cette négligence.

Ah ! la charmante plaine ! Le cœur se réjouit à l'aspect de cette fraîche et luxuriante verdure. Belles prairies aux regains abondants, beaux champs de maïs et de raves bien réussis. Est-on heureux, dans cette vallée ? Tout y serait louable s'il n'y avait parfois trop de noyers groupés au milieu des terres. Mettez-les donc en lignes, sur les bords des pièces, le long des chemins ; ils aiment fort à être loin les uns des autres, vous ne pouvez que gagner, à tous égards, à agir ainsi. La Drôme, jeunette encore, coule toute petite sous le double pont qui la traverse. Elle attend la Côte pour s'unir à elle et entrer avec certaine majesté dans l'arrondissement de Périgueux. C'est pour cela qu'elle fait tant de détours, afin de donner à sa camarade le temps de venir la joindre, et pour aller chercher, en outre, la moindre goutte d'eau descendant des collines et qu'elle reçoit avec satisfaction. C'est toujours cela de gagné. Son

gracieux domaine, fertile et enchanteur, est couvert de petits carrés de pommes de terre, de maïs, de topinambours, de prairies artificielles, grands comme la main. Il est partagé entre mille propriétaires, dont chacun veut avoir un peu de tout, amoureuxment soigné, dans son lopin verdoyant. Allons ! c'est bien !

Quinsac est un bourg peu considérable où rien ne paraît être très digne de remarque, mais qui semble prospère et gai. Au-delà de l'eau, sur une hauteur, se déploie le château de Vaugoubert, ancienne possession des d'Aydie. Orvante ses belles terrasses, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. C'est de cette demeure féodale qu'est parti, sous les auspices de M. le comte de Cosnac, auquel on doit la naissance d'un comice trop vite disparu malheureusement après lui, le mouvement qui régénéra le pays. Sa digne veuve aime cette résidence que l'art a rendue la plus belle de la contrée, et qui lui rappelle de si chers souvenirs. Elle en a conservé le noyau, consistant en huit domaines et une usine sur la rivière ; elle l'administre avec talent et y reçoit avec grâce. Les coteaux se rapprochent de nous ; plusieurs pentes paraissent dénudées, mais dans les plis qui les séparent s'épanouit une végétation très passable, notamment en topinambours fort épais, robustes et de haute taille. Les prairies naturelles sont toujours belles ; les artificielles, cette pierre de touche de la bonne agriculture, ne cessent de nous accompagner.

Décidément, la montagne vient à nous. Elle se place résolument sur notre passage, et il nous faut affronter une côte passablement dure avant d'atteindre Champagnac, surnommé de Bel-Air. Ce qualificatif a été ajouté au nom de cette localité, sans doute vu la position élevée de celle-ci et son exposition qui permet aux vents, n'importe de quel point ils soufflent, de s'y exercer fort à l'aise. L'endroit domine les environs avec ses

quelques maisons et occupe au-dessus de la Drôme une situation qui rappellerait à peu près celle du Petit-Change aux bords de l'Isle, près de Périgueux, si la rivière n'était ici tellement étroite qu'on ne la peut, pour ainsi dire, pas deviner au bas de la terrasse. En sa qualité de chef-lieu de canton, Champagnac renferme une respectable collection de fonctionnaires. Le nombre de ses demeures est, suivant moi, tout juste suffisant pour les caser avec leurs bureaux. Parmi eux l'on compte un receveur des postes. Il se tient à Champagnac, chaque mois, des foires fréquentées. Avant la Révolution de 1792, ce petit bourg était siège d'un archiprêtre, composé de 27 paroisses. Il est aujourd'hui la résidence d'un curé-doyen. Le R. P. Carles, missionnaire, cite son église gothique remarquable avec trois grandes travées et son portail au sud, avec les armes d'un évêque de la famille de la Marthonie qui la fit construire, et dont l'écusson est sculpté sur la voûte. Le même auteur parle aussi de la petite chapelle de Bon-Secours, placée dans le cimetière, et qui fut bâtie en 1762 par M. Lavidalie, archiprêtre, à la suite d'un vœu fait pendant une peste. On y venait en procession de tous les villages voisins. Cet oratoire est toujours le but d'un pèlerinage qui a lieu le 2 juillet, fête de la Visitation. Il sert de lieu de sépulture aux prêtres et aux curés de la paroisse. Ménélas ayant confié son cheval et sa voiture à ma vigilance pendant qu'il allait au bureau porter et chercher lettres et paquets, je n'ai pu visiter ni l'un ni l'autre de ces deux édifices.

Nous regagnons la plaine basse, à travers un terrain ondulé dans lequel les récoltes d'automne paraissent florissantes. Les moulins que nous apercevons sur le cours d'eau, depuis Quinsac, continuent à se montrer nombreux. Les prairies que nous longeons semblent moins belles que plus haut; les vignes que nous rencontrons sont phylloxérées.

C'est pitié de voir disparaître toutes ces belles souches

si plantureuses naguère, légitime orgueil et trésor précieux des environs de Brantôme, qui valaient à tant d'autres pays renom et richesses méritées ; de les voir s'étio-ler, épuisées jusqu'à la mort par les suçoirs toujours en travail d'un animalcule venu, pour cette triste besogne, de l'Amérique. On dirait que cet avide insecte, qui ne perd pas une minute, a pris pour devise celle de la mercantile nation qui peuple les terres qui nous l'ont envoyé : *Times is money*, le temps est de l'argent, et qu'il a pour mission, consciencieusement remplie, de ruiner au plus vite les viticulteurs du Vieux-Monde, au profit de ceux du Nouveau. N'y a-t-il pas moyen de se débarrasser de cet odieux envahisseur et de le supprimer, pour employer une expression fort à la mode de nos jours ? On a dans divers lieux, et avec des succès divers, recours, suivant les milieux où l'on se trouve, au greffage sur souche d'outre-océan, aux insecticides, à la submersion. Celle-ci, tout à fait impraticable sur les hauteurs, pourrait, peut-être, dans nos plaines sillonnées par des rivières ou des ruisseaux, dans celles du moins où la température ne s'abaisse pas trop, et où, par conséquent, un bain prolongé n'aurait pas pour effet de tuer les vignes, avoir de bons résultats. C'est ce qui m'engage à publier ici l'extrait suivant d'un rapport présenté, le 7 avril dernier, par M. Barral, à la *Société nationale d'Agriculture de France*, au sujet de la découverte de M. Faucon et du moyen d'en tirer parti :

« Il serait superflu d'entrer ici dans de longs détails sur le procédé de la submersion ; il doit suffire de dire qu'il faut, avant tout, disposer les vignobles en compartiments, au moyen de bourrelets, susceptibles de contenir, sur une épaisseur de 25 à 30 centimètres, les eaux qu'on amènera. On a soin de faire communiquer les compartiments les uns avec les autres par des vannes et des martelières. On pré-

pare l'évacuation dans des fossés d'écoulement; de même on a soin d'organiser l'amenée des eaux par des canaux et des machines. On commence la submersion à l'automne, lorsque la circulation de la sève cesse dans les ceps. On amène l'eau assez vite pour couvrir en quelques jours tous les compartiments qu'on veut submerger, et pour n'avoir plus qu'à faire l'entretien, afin de subvenir aux pertes faites par l'infiltration dans le sol ou à l'évaporation dans l'atmosphère. Il faut que tous les pieds de vignes restent complètement couverts. Au bout de quarante ou cinquante jours, on évacue les eaux. Lorsque la terre est ressuyée, on fume et on procède aux travaux ordinaires de la viticulture. Dans ces conditions, le puceron est, à peu près, complètement détruit. D'ailleurs, s'il se multiplie de nouveau, soit dans la propriété, soit par suite d'essainages venant de l'extérieur, il ne peut pas nuire à la récolte de l'année et la submersion de l'automne suivant rend vaines ses menaces. »

L'honorable rapporteur démontre, par les succès obtenus dans le vignoble de M. Faucon, l'excellence du procédé. Le rendement des vendanges dans cet enclos de 23 hectares, année par année, depuis 1867, jusques et y compris 1872, a été le suivant : En 1867, avant l'apparition du phylloxera, 967 hectolitres, soit environ 40 hectolitres à l'hectare. En 1868, la maladie se déclare. On fume mais sans submersion, le produit n'est plus que de 40 hectolitres en tout; en 1869, même traitement, rendement total 35 hectolitres. On est donc tombé, avec l'engrais seul, d'abord, à 1 hectolitre 07, puis à 1 hectolitre 05 à l'hectare. En 1870, on submerge sans fumier : on remonte à 120 hectolitres; soit 5 1/2 à l'hectare; en 1871, opération analogue, on arrive à 450 hectolitres, plus de 19 à l'hectare. En 1872, on inonde et fume, récolte 849 hectolitres, près de 37 à l'hectare.

si plantureuses naguère, légitime orgueil et trésor précieux des environs de Brantôme, qui valaient à tant d'autres pays renom et richesses méritées ; de les voir s'étioler, épuisées jusqu'à la mort par les sucoirs toujours en travail d'un animalcule venu, pour cette triste besogne, de l'Amérique. On dirait que cet avide insecte, qui ne perd pas une minute, a pris pour devise celle de la mercantile nation qui peuple les terres qui nous l'ont envoyé : *Times is money*, le temps est de l'argent, et qu'il a pour mission, consciencieusement remplie, de ruiner au plus vite les viticulteurs du Vieux-Monde, au profit de ceux du Nouveau. N'y a-t-il pas moyen de se débarrasser de cet odieux envahisseur et de le supprimer, pour employer une expression fort à la mode de nos jours ? On a dans divers lieux, et avec des succès divers, recours, suivant les milieux où l'on se trouve, au greffage sur souche d'outre-océan, aux insecticides, à la submersion. Celle-ci, tout à fait impraticable sur les hauteurs, pourrait, peut-être, dans nos plaines sillonnées par des rivières ou des ruisseaux, dans celles du moins où la température ne s'abaisse pas trop, et où, par conséquent, un bain prolongé n'aurait pas pour effet de tuer les vignes, avoir de bons résultats. C'est ce qui m'engage à publier ici l'extrait suivant d'un rapport présenté, le 7 avril dernier, par M. Barral, à la *Société nationale d'Agriculture de France*, au sujet de la découverte de M. Faucon et du moyen d'en tirer parti :

« Il serait superflu d'entrer ici dans de longs détails sur le procédé de la submersion ; il doit suffire de dire qu'il faut, avant tout, disposer les vignobles en compartiments, au moyen de bourrelets, susceptibles de contenir, sur une épaisseur de 25 à 30 centimètres, les eaux qu'on amènera. On a soin de faire communiquer les compartiments les uns avec les autres par des vannes et des martelières. On pré-

pare l'évacuation dans des fossés d'écoulement; de même on a soin d'organiser l'amenée des eaux par des canaux et des machines. On commence la submersion à l'automne, lorsque la circulation de la sève cesse dans les ceps. On amène l'eau assez vite pour couvrir en quelques jours tous les compartiments qu'on veut submerger, et pour n'avoir plus qu'à faire l'entretien, afin de subvenir aux pertes faites par l'infiltration dans le sol ou à l'évaporation dans l'atmosphère. Il faut que tous les pieds de vignes restent complètement couverts. Au bout de quarante ou cinquante jours, on évacue les eaux. Lorsque la terre est ressuyée, on fume et on procède aux travaux ordinaires de la viticulture. Dans ces conditions, le puceron est, à peu près, complètement détruit. D'ailleurs, s'il se multiplie de nouveau, soit dans la propriété, soit par suite d'essainages venant de l'extérieur, il ne peut pas nuire à la récolte de l'année et la submersion de l'automne suivant rend vaines ses menaces. »

L'honorable rapporteur démontre, par les succès obtenus dans le vignoble de M. Faucon, l'excellence du procédé. Le rendement des vendanges dans cet enclos de 23 hectares, année par année, depuis 1867, jusques et y compris 1872, a été le suivant : En 1867, avant l'apparition du phylloxera, 967 hectolitres, soit environ 40 hectolitres à l'hectare. En 1868, la maladie se déclare. On fume mais sans submersion, le produit n'est plus que de 40 hectolitres en tout; en 1869, même traitement, rendement total 35 hectolitres. On est donc tombé, avec l'engrais seul, d'abord, à 1 hectolitre 07, puis à 1 hectolitre 05 à l'hectare. En 1870, on submerge sans fumier : on remonte à 120 hectolitres; soit 5 1/2 à l'hectare; en 1871, opération analogue, on arrive à 450 hectolitres, plus de 19 à l'hectare. En 1872, on inonde et fume, récolte 849 hectolitres, près de 37 à l'hectare.

A partir de cette époque, M. Faucon a continué l'application du même mode de préservation. Il n'a eu qu'à s'en féliciter, les rendements ayant toujours été croissants, sauf pendant trois années, dont deux ont été signalées par de très fortes gelées en mars et avril. Même en tenant compte de ces circonstances défavorables et pendant l'année la moins favorable, il a obtenu 507 hectolitres au *minimum*, tandis que le *maximum* en année de température ordinaire, s'est élevé jusqu'au chiffre de 2,400 hectolitres, plus de 100 par hectare, bien plus que le double de l'année qui précéda l'invasion de l'insecte.

M. Barral ajoute que, depuis douze ans, la méthode en question a eu les meilleurs effets non-seulement chez l'inventeur, mais chez tous ceux qui l'ont employée convenablement. Les bourrelets de clôtures doivent être solides. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de pertes d'eau et se garder de submerger lorsque les vignes sont encore en végétation. « Il ne faut pas, continue M. Barral, se décourager pour un échec exceptionnel, comme celui qui a eu lieu cette année dans la vallée de la Durance, où le froid est descendu à 17 et 18-degrés au-dessous de zéro, froid d'autant plus funeste qu'il a frappé sur des vignes dont le bois n'avait pu mûrir par suite des atteintes du mildew (un autre agréable fléau, présent aussi de l'Amérique), dont elles avaient souffert dans les premiers jours de septembre. La preuve que ce mal ne provenait pas de l'inefficacité de la submersion, c'est que dans les vignes les plus maltraitées, où le bois extérieur était dans le plus mauvais état, toutes les racines se sont trouvées complètement saines, sans la moindre altération, et ont produit des rejetons vigoureux. »

« On n'a pas seulement recours, à présent, dit encore l'auteur de la notice, à des canaux construits tout exprès pour l'irrigation, dont les eaux arrivent naturellement par

la pente seule sur les terrains à submerger, mais aussi grâce à des pompes puissantes puisant l'eau à des profondeurs de plusieurs mètres ; il suffit d'avoir de l'eau dans le voisinage de son domaine, à quelque niveau, pour ainsi dire, qu'elle soit, pour que l'opération puisse être faite. C'est ainsi que l'on peut utiliser maintenant, dans ce but, des cours d'eau, des réservoirs, des sources, dont il n'était pas possible de tirer parti pour cela. Les submersions faites par ce moyen n'en sont pas plus onéreuses que d'autres, et même les propriétaires les préféreront généralement, parce qu'ils sont maîtres de ceux qu'ils emploient, et ne craignent pas d'avoir des interruptions dans leurs submersions, interruptions malheureusement trop fréquentes avec certains syndicats de canaux d'irrigation. »

Voilà nos cultivateurs de vignes en vallées ou même de certains plateaux avisés. Puisse grand nombre d'entre eux mettre en pratique le système indiqué et en tirer le bénéfice le plus grand !

Sur l'autre rive de la Drône, à certaine distance de nous, est, dans les tertres, La Borie-Saunier, à l'est de Cantillac qui, de sa cime élevée, le regarde de loin avec un air protecteur. Jusqu'en 1873, le manoir et les terres en dépendant furent la propriété de notre collègue M. le marquis de Taillefer, qui, pendant plus de trente ans, y a sans cesse opéré d'importantes améliorations. Ayant, lors de sa prise de possession, trouvé les logements des ouvriers et colons dans un état déplorable de mauvais entretien, de vétusté, d'insalubrité complète, il avait dès le début, pour réparer ce désordre, mis énergiquement la main à l'œuvre, qu'il a courageusement poursuivie depuis sans s'arrêter jamais. A La Borie, trois métairies ont été complètement et rationnellement reconstruites ; dans le parc, un colonage avec maison bien comprise a été créé près du château, dont l'entrée a été réparée et embellie, le tout au moyen des

matériaux provenant de la destruction d'un vieux moulin devenu pour le propriétaire une véritable charge, et exécuté dans des temps difficiles, pour donner du travail aux ouvriers. A Pouyade et Lihourny trois autres demeures pour des colons chargés d'exploiter des terrains conquis par des défrichements, se sont élevées avec leurs dépendances. A Puyfosset, à Puycervier, parcelles et louables installations; à Boussay, réparations considérables. Pendant que ces travaux se poursuivaient, la culture progressait et de notables perfectionnements étaient obtenus dans ses procédés, en même temps que les revenus croissaient. Telle avait été l'action de M. de Taillefer sur La Borie, lorsque en juillet 1873 la Commission de visite des domaines de l'arrondissement de Nontron s'y présenta pour l'inspecter. L'impression qu'elle rapporta de cette excursion fut flatteuse pour notre collègue; mais comme ce dernier avait, depuis quelques mois, aliéné sa terre, elle ne crut pas devoir prendre sur elle une demande de récompense et se borna, les faits exposés, à soumettre la difficulté pendante à la décision de la Société. Celle-ci, considérant que M. de Taillefer, ayant vendu sa terre, n'était pas dans les conditions nécessaires pour concourir, pensa ne pouvoir, pour cette raison, lui donner un prix bien dû sans ce motif, et, à regret, ne le plaça pas sur le tableau de ses lauréats.

En droit strict, la sentence est équitable. Il est en effet certain qu'ayant cessé d'exploiter, M. de Taillefer ne se trouvait pas dans les conditions exigées pour la lutte. Mais ne pouvait-on pas, sans blesser personne, sans injustice aucune, reconnaître en cette occasion les vrais services rendus à l'agriculture par celui qui avait si longtemps sur ce sol, dans des conditions défavorables, combattu pour elle avec succès? Il me semble que cela non seulement n'était pas difficile, mais eût été juste. Quand un militaire

a bien parcouru sa carrière pendant trente ans, se distinguant par son courage et son activité, la croix vient récompenser ses fatigues, son activité, sa valeur, et les signaler à tous. Pourquoi n'avoir pas, à ce vétéran de notre armée, accordé une médaille d'honneur pour son trentenaire ? C'eût été bien de le faire ; il est fâcheux qu'on n'y ait pas songé.

La Borie, maintenant, appartient à M. Sarlande, ancien maire d'Alger et officier de la Légion-d'Honneur. Le château, précédé d'une avenue magnifique et d'un parc très agréable pour les promeneurs, est, me dit-on, remarquable ; un beau perron en pierre, avec terrasse des deux côtés, d'où la perspective s'étend au loin, donne accès dans l'intérieur. La façade est flanquée de tourelles. En entrant on se trouve en présence d'une vaste cour entourée par les offices, les cuisines, les logements des domestiques et des pièces de décharge. Le milieu de cette cour est, dans la belle saison, orné de massifs de fleurs en pots, étagés et produisant un charmant effet. On loue les appartements d'honneur, la galerie garnie de tableaux, dont plusieurs de maîtres en renom, la bibliothèque, le grand salon, la tour principale dans laquelle se trouve la chapelle conçue dans un style invitant au recueillement, la salle des gens d'armes, une seconde galerie remplie de curiosités presque toutes de provenance algérienne, le poste de vigie, dominant tout l'édifice. Cette description dénote une ancienne et noble demeure, à laquelle les soins ne manquent pas de la part de ses nouveaux possesseurs. La propriété renferme seize métairies ; il n'y a pas de réserve. Son étendue est de 400 hectares environ ; elle paye 1,800 fr. d'impôts. Presque toutes les vignes ayant été détruites par le phylloxera, M. Sarlande reboise les coteaux en chênes, bouleaux et pins. Le produit en froment de cette terre est de 900 hectolitres environ ; le vin n'y figure plus, malheureusement, que pour

mémoire. On compte dans les étables, de 60 à 70 bœufs, 200 moutons, 20 ânes ou ânesses, 150 porcs. Le bénéfice annuel peut être évalué entre 6 et 7,000 francs.

Nous traversons la rivière sur un pont à trois arches et rasons le bas de rochers élevés et crevassés, menaçant la route le long de laquelle ils se dressent, à la fois comme un rempart et comme un ennemi formidable. Plusieurs blocs s'en sont détachés et ont roulé dans la plaine, notamment un d'eux de forte dimension qui est allé s'arrêter, avec d'autres plus petits, au milieu d'une prairie, où, avec le temps, il s'est converti, à son sommet, d'une couche de terre, d'où s'élancent de grands arbres, ce qui lui donne l'air d'un monticule qui aurait jailli du sol. Le manoir de Puymarteau est entouré de grandes pièces de vignes toutes saccagées par le terrible et insatiable puceron aux générations innombrables se renouvelant sans cesse. C'est une perte immense pour le propriétaire. La vallée se rétrécit, devient gorge, au milieu de laquelle la Drôme, grossie maintenant de la Côte, s'étend fièrement, et que bordent des maisons avec jolies dépendances, kiosques et jardins. La plaine s'épanouit tout à coup; la rivière se divise, forme une île, et nous entrons dans Brantôme.

Je devais y quitter Ménélas, qui n'allait pas plus loin avec sa cariole, et après avoir déposé sa correspondance attendait celle arrivant de Périgueux, qu'il devait prendre deux heures après pour regagner son point de départ. Nous réglâmes nos comptes. Ses prétentions n'eurent rien d'exagéré. Je reconnus par ce trait probant qu'il n'est point *Grec* et m'empresse de le proclamer à sa louange. En retour de ses bons procédés, je me hâtai de lui assurer, comme témoignage de ma gratitude, des voyageurs qui cherchaient à gagner Nontron et ne savaient comment s'y prendre. Je les lui recommandai, tout en leur faisant son éloge. « Très bien, me dit joyeusement un jeune homme qui

m'écoutait, très bien ! cela prouve que vous ne croyez pas qu'il mène, hélas ! pour ceux qui prennent sa voiture ! Mais vous, qu'allez-vous faire maintenant ? Vous n'avez plus de place dans le ^{véhicule} ~~cocher~~, chargé complètement, grâce à vos soins. Ah ! j'y pense ; j'ai mon cabriolet, mon cheval, je vais où va le courrier. Si cela vous agrée, je vous offre de vous prendre. Allons ! voulez-vous que je vous mène ? — Hélas ! lui répondis-je en souriant, merci. Je suis bien reconnaissant de votre obligeance, mais j'arrive précisément de la ville où vous allez, et je vais à Périgueux. Nos deux directions sont, vous le voyez, absolument opposées. » Sur quoi, lui ayant exprimé de nouveau ma reconnaissance, je me retirai en adressant une dernière fois mes adieux à mon conducteur du matin. Depuis, j'ai su que le digne homme a déposé les rênes de son char et le fouet, sceptre indice de sa dignité. Ménélas est maintenant fabricant de couronnes dorées, croustillantes, appétissantes, et fort appréciées par la multitude, toujours empressée de démolir et d'absorber ce qui est bon et brillant. Il est le roi des fabricants de *torillons* de la contrée, suprématie que tous lui reconnaissent et qui lui vaut l'estime et les écus des gourmets, mais aussi, sans doute, quelque jalousie noire. Où ce maudit serpent ne se glisse-t-il pas ?

De là, je me rendis à la poste pour y mettre quelques lettres à la boîte. En allant et revenant, je remarquai des candélabres, prouvant que maintenant Brantôme est éclairé la nuit. Il doit ce bienfait à l'un de ses enfants qui, loin de lui, ne l'a pas oublié, et a voulu qu'on ne fût plus exposé, pendant les ténèbres, à s'y casser les reins. On m'a, de plus, parlé de grandes réparations entreprises et achevées en partie, dans l'ancienne abbaye, pour en approprier l'intérieur aux services municipaux et à des écoles. Mais, faute de temps, je n'ai pu les voir. Le déjeuner m'attendait. J'eus l'honneur de le partager avec M. Chabrol, maî-

tre de l'hôtel, et ne payai point trop cher cette faveur du sort. Mon intention était de prendre la diligence de Mareuil, qui allait arriver de cette petite ville, et de continuer ainsi mon voyage vers les bords de l'Isle. Mais en me versant à boire un grand verre de vin du cru réputé du chef-lieu de Brantôme, au-dessous d'un diplôme attestant que notre amphitrion a mérité, lors de la grande exposition de 1878, une médaille pour ce liquide généreux présenté par lui, un commis-voyageur, grand appréciateur de ce breuvage limpide au fin arôme, m'apprit que la veille, avec deux ou trois de ses amis que nous allions voir arriver, il avait retenu toutes les places disponibles pour Périgueux. Il n'en restait absolument aucune libre. Pour réaliser mon projet, je n'avais donc plus qu'une ressource, profiter du départ du char-à-bancs de mon hôte pour gagner Thiviers, où je prendrais le chemin de fer. Je m'y résolus d'autant plus facilement que je ne pouvais, vu la chaleur et surtout à cause de mes bagages, songer à me rendre à pied à destination en faisant 25 kilomètres dans la soirée. De plus, je trouvais, en outre, en me déterminant à exécuter un détour en voiture, l'occasion d'explorer une contrée qui m'offrait le charme de l'inconnu. J'acceptai donc de grand cœur l'offre de M. Chabrol. Midi sonnait quand nous nous mîmes en route.

Pendant plusieurs kilomètres, nous remontâmes la vallée de la Drône, en suivant le chemin parcouru le matin. Puis nous passâmes la rivière sur un joli pont, un peu au-dessous de sa jonction avec sa sœur, la Côte. On aperçoit de ce point, sur sa gauche, à quelque distance en arrière, vers l'ouest, au sommet de la muraille naturelle que j'avais frôlée en venant, le château des Roches, réparé tout à neuf, perché sur le bord de la falaise effrayante dominant la plaine ; un second Aucors, mais plus élevé, surtout plus brillant que l'antique gardien des bords de la Nizonne.

De l'autre côté de la voie, dans un pli secondaire, où le Trincou est censé couler, Condat se montre sur un monticule, avec un petit air sourcilieux tout à fait amusant. Son église romane, avec ses trois absides et deux chapelles modernes, est fort intéressante, dit le R. P. Charles. C'était un lieu de pèlerinage en l'honneur de saint Eutrope. On y voit une belle Vierge en pierre, très curieuse ; elle porte l'enfant Jésus, la couronne et le sceptre, assise entre deux colonnettes dont les chapiteaux sont à la hauteur de sa tête. On lui a donné, depuis peu, le nom de Notre-Dame de la Résurrection. M. Duverneuil, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome III, cite un charmant *Noël* périgourdin trouvé dans la commune. Il porte la date de 1757 et ne contient pas moins de 69 couplets, où l'histoire du monde est prise *ab ovo*, poursuivie, et arrive enfin au récit de la Nativité. Tout cela est d'une attrayante naïveté et mériterait d'être reproduit entièrement. Mais je ne puis le faire ici. Je me contente donc de copier le dernier passage, se rapportant à la naissance du Christ. On m'en saura gré, je l'espère, car c'est une véritable perle en son genre. Voici ce fragment final, avec la traduction en regard. On pourra juger, en le lisant, des variations subies par la langue romane, dans divers endroits, à la suite des temps. Comme on va le voir, le dialecte du pays était, au siècle passé, l'un de ceux qui se rapprochaient le plus du français.

Alors paregué sur la terre
Soun fils, soun Diu et soun seigneur.
Ello sé végué Vierge-mère
Et fut transportado d'amour.

De son beu fils lo fu charmado,
Sé l'adoré coumo soun Diu ;
D'un grand respec fu penetrado,
Soun fils lui fagué compasiü.

Alors parut sur la terre
Son fils, son Dieu et son seigneur,
Elle se vit Vierge-mère
Et fut transportée d'amour.

De son beau fils elle fut charmée ;
Elle l'adora comme son Dieu ;
D'un grand respect fut pénétrée ;
Son fils lui fit compassion.

Prountomen elle l'enveloppo
Din do linge povre ma blan.
De malhau elle l'emmaloto,
N'ayan ni soyo ni riban.

Din lo crecho elle lou pauze
Entre dous paubrey animaus ;
Ils l'échauren, mas pas un nauze
L'y fas de chagrin ni de mau.

L'ané, lou biau, vezen lur meytre,
A genoil se metten dabor ;
Ils tachen de lou reconneystre
En chantan tous dous bien d'accor.

Din lou momen un milion d'angey
De leurs chansous rempliren l'air,
En li baillant mille louangey
Fagueron un charman concer.

Glorio à Diū din soun pu pau
[trone],
Coumo na o toujours ayla ;
Et la paix dounado a tout omé
Qu'ey d'une bouno volonta.

Lou bergiers que von en campagne
A la garde de leur heytiâu,
Couren de montagne en montagne,
N'avian jamay re vi de tâu.

Un daus angey que lou veu paitre
Leur dit : Bergiers, courez-vous en
Adoras Diū que ve de naytre
Din l'éytablé de Bet'laan.

Vous lou veyrey dins uno crèche,
Qui puro, qui tremblo de fret ;
Au no ni boys, ni flo, ni mécho,
May au ne vous demondo ret.

Promptement elle l'enveloppe
Dans du linge pauvre mais blanc ;
De maillots elle l'emmailote,
N'ayant ni soie ni rubans.

Dans la crèche elle le pose
Entre deux pauvres animaux ;
Ils le réchauffent, mais pas un n'ose
Lui faire ni chagrin, ni mal.

L'âne, le bœuf, voyant leur maître,
A genoux se mettent d'abord.
Ils tâchent de le reconnaître
En chantant tous deux bien d'accord

Dans le moment un million d'anges,
De leurs chansons remplirent l'air,
En lui donnant mille louanges,
Ils firent un charmant concert.

Gloire à Dieu en son plus haut
[trône],
Comme il en a toujours été,
Et la paix donnée à tout homme
Qui est de bonne volonté.

Les bergers qui vont en campagne,
A la garde de leur bétail,
Courent de montagne en montagne,
N'ayant jamais rien vu de tel.

Un des anges qui les voit faire paitre
Leur dit : Bergers, courez-vous en
Adorer Dieu qui vient de naitre
Dans l'étable de Bethléem.

Vous le verrez dans une crèche
Qui pleure, qui tremble de froid ;
Il n'a ni bois, ni feu, ni mèche,
Mais il ne vous demande rien.

Veyri tout so quau vous damando
Quey votre cœur, quey votr'amour
Quey une bien eyzado offrando
Anas li don fas votre cœur.

Tous lous bergiès et las bergièras
Quiteren moutous et agneus,
Traverseren chans et fougieras
En peurtan so quan de pus beus.

Quat y fugueren a l'eytablè
A gennouil se son prosterna,
Et dun cœur doux et véritablè
Adorèren Diū incarna.

Joseph leur fagué bouno mino,
La Viergeo lous caressé tous ;
En lour dizen : Vezi, vezino,
Aux céux vous vendrez com nous.

Lous pastours et las pastourellas
Offriren chacun lour prezen.
Que nero ni or, ni dentellas,
Ni ruban, ni passemen.

Quero dau pouleys, dau fromagey,
Daus agneus èt de bons tourteus ;
Daus yaux, dau vi et dau pontagey,
De las rabas et daux auzeaus.

Ils jugueren de lour chabretto,
De lour flajau, de lour auboy ;
Ils dansèren din la chambretto,
Ils fagueren a foy à moy.

Voici tout ce qu'il vous demande :
C'est votre cœur, c'est votre amour.
C'est une bien facile offrande.
Allez donc lui faire votre cour.

Tous les bergers et les bergères
Quittèrent moutons et agneaux,
Traversèrent champs et fougères
En portant ce qu'ils ont de plus
[beau.]

Quand ils furent à l'étable,
A genoux ils se prosternèrent,
Et d'un cœur doux et véritable
Adorèrent Dieu incarné.

Joseph leur fit bonne mine,
La Vierge les caressa tous
En leur disant : Voisins, voisines,
Aux Cieux vous viendrez avec nous.

Les pasteurs et les pastourelles
Offrirent chacun leurs présents.
Ce n'était ni or, ni dentelles,
Ni rubans, ni passements.

C'était des poulets, des fromages,
Des agneaux et de bons gâteaux,
Des œufs, du vin, des légumes,
Des raves et des oiseaux.

Ils jouèrent de leurs cornemuses,
De leurs flageolets, de leurs hautbois ;
Ils dansèrent dans la chambrette,
Ils firent : A toi ! A moi ! (1).

(1) Jeu dans lequel on lance un objet en prononçant : *A toi!* Celui qui le reçoit répond : *A moi!*

Quant is vegueren lou jour nayssey,
Ils se jieten a janour.
Jesu, nous son tous ravis d'aysey,

Nous vous souaten lou bon jour.

Au templé, après la gueteno,
Jesu l'efan fugué pourta,
Au fu circoncis, per cytreno,
De dous pijous fu racheta.

Trêjé jour après la neysenso,
Trey reys vengueren de bien loïn
Adoura sa divine eyssensso
Lougeau dedin queu paubre coin.

Quant is passèren per la villo
Tout lou monde mourié de paux,
Ils cragnan la guerre civilho,
Ils fugian tous comme dau faux.

Mas lous reix d'un air pacifiqué,
Lour disseren : Ne cragnéy ré,
Nous cherchen un Diû magnifique
Quey nacu din votré guere.

L'eytello que servio de guido
Per lous mountras qu'eu Diû nacu
Conduisio l'illustre embassado
Sen empeychamen de degu.

Tous trey se prosternen per terre,
Donneren or, mire, encen ;
Adoren l'efan et sa mère
Et lour fan bien de beaux presen.

Enfi, ils quitteren lo chrèche,
Sen tornen per d'autre chamy,
Tambour batan, flo a la mèche,
Trompen Eyrode l'ennemy.

Quand ils virent le jour naître,
Ils se jetèrent à genoux.
Jesus, nous sommes tous ravis
[d'aise,]

Nous vous souhaitons le bon jour.

Au temple, après la huitaine,
Jesus l'enfant fut porté ;
Il fut circoncis pour étrenne.
De deux pigeons fut racheté.

Treize jours après la naissance,
Trois rois vinrent de bien loïn
Adorer sa divine essence
Logée dans ce paubre coin.

Quand ils passèrent par la ville
Tout le monde mourait de peur,
Ils craignaient la guerre civile,
Ils fuyaient comme des fous.

Mais les rois, d'un air pacifique,
Leur dirent : Ne craignez rien,
Nous cherchons un Dieu magnifique
Qui vient de naître en vos champs.

L'étoile qui servait de guide
Pour leur montrer ce Dieu né
Conduisit l'illustre ambassade
Sans empêchement de personne.

Tous trois se prosternant à terre,
Donnèrent or, myrrhe, encens ;
Adorent l'enfant et sa mère
Et leur font de bien beaux présents.

Enfin, ils quittèrent la crèche,
S'en allant par d'autres chemins,
Tambour battant, mèche allumée,
Trompant Hérode l'ennemi.

La Viergeo fuguè purifiado
 Seïn pertan n'avey de bezoin.
 Per nous lo sey umiliado
 Per nous montras d'avey qu'eu soïn.

Prejan Diu que vu son eysampl
 Nous seïn doux et humble de cœur.
 Et qu'au Ceou chacun lou contem-
 [plo,]
 Que du démon nous sian vainqueur.

La Vierge fut purifiée
 Sans pourtant en avoir besoin.
 Pour nous elle s'est humiliée
 Pour nous montrer d'avoir ce soïn.

Prions Dieu que vu son exemple
 Nous soyons doux, humbles de cœur,
 Et qu'aux Cieax chacun le con-
 [temple,]
 Que du démon soyons vainqueurs.

Le pays est gracieux, couvert de belles prairies naturelles et artificielles, de bon maïs et de jolis champs de raves et de betteraves, avec, bien entendu, toujours beaucoup de noyers. Nous traversons le village de Valade, où s'élèvent de nombreuses constructions rurales importantes, à peine terminées. Les vignes sont par continuation phylloxérées, en partie du moins; pourtant il en est quelques-unes qui sont passablement chargées de fruits. Elles appartiennent, me dit mon guide, à M. Nicot, dont nous atteignons bientôt la demeure, située presque sur le bord du chemin. C'est un château dont une aile seule est achevée. Les pierres de taille amenées pour en poursuivre la construction jonchent le sol tout autour et prennent une patine grise, prouvant qu'elles sont là depuis longtemps, comme oubliées. Monplaisir, à peu de distance, est un castel engageant, appartenant à M. le comte de Saint-Aulaire et placé dans une fort agréable position; il est environné d'un frais bosquet. Son propriétaire est un des meilleurs et plus dévoués membres de notre Compagnie. Nous voyons à ses portes des cultures remarquables. Un peu plus loin, les deux villages du Grand et du Petit-Roc, sont proches de coteaux dont quelques-uns assez verts, mais dont les autres, notamment celui de Puy-Sec, sont dénudés et fournissent beaucoup de blocs et de moëllons.

A notre droite, se courbent en voûte, au-dessus des terres, des rochers pittoresques ; puis vient un groupe de maisons entourées de feuillage. C'est la Roche-Videau, résidence de notre collègue, M. Marcheix, un des vétérans de notre Société. Presque en face apparaît La Chapelle-Faucher, chef-lieu de commune, avec un antique et beau manoir, enveloppé de tourelles, pavillons, créneaux, mâchicoulis, et une physionomie toute seigneuriale, dominant avec fierté le ruisseau qui coule à ses pieds. Ce vieux fort, habilement et soigneusement réparé naguère, à la suite d'un coup de vent qui avait découronné l'une de ses tours, est un des plus curieux spécimens de l'architecture militaire du temps où il fut bâti.

M. le baron de Verneilh estime que cet édifice est, en son genre, le mieux conservé du Périgord. « Il est, dit-il, en merveilleux état sous ce rapport, et n'étaient quelques additions malencontreuses que l'on a eu le bon esprit d'y faire, vers le règne de Louis XIV, et qui, du reste, sont insignifiantes, rien ne détonnerait dans cette charmante construction. La surface qu'il recouvre n'est pas très grande, la place manquait, mais on y a remédié par la hauteur des bâtiments, de sorte qu'on peut y loger beaucoup de monde. Edifié d'un seul jet, nous dit le savant archéologue dont la plume est un pinceau, dont le burin est d'une rare finesse et d'une scrupuleuse exactitude, il se compose d'un corps de logis peu développé, flanqué, sur la façade de la cour, de deux grosses tours rondes, entre lesquelles s'élève une tour octogonale renfermant l'escalier, et, sur la façade opposée, de deux tourelles rondes en encorbellement, disposition rationnelle, les défenses étant accumulées du côté où la place était le plus accessible. Sans viser à la forteresse, on n'avait rien négligé pour se mettre à l'abri d'un coup de main, précaution qui n'était pas inutile. »

En effet, cette résidence a été le théâtre de plusieurs faits d'armes importants.

« Pendant les guerres de religion, l'amiral de Coligny, chef des protestants, et qui ne fut pas toujours vertueux. ce qui n'excuse pas ses assassins, s'empara du manoir et y fit massacrer de sang-froid, après les avoir gardés tout un jour, deux cent soixante paysans faits prisonniers et enfermés dans une salle basse. Durant les troubles de la Fronde, le marquis de Chabans, venant de Naples, le trouva occupé par ses cadets, qui tenaient pour la rébellion et qui refusaient de le lui restituer. Il lui fallut recourir aux autorités et l'assiéger avec le concours des milices et de la noblesse du pays. La place, après quelques jours de combats, se rendit à son légitime propriétaire. » (1)

Depuis 1515, au commencement du règne de François I^{er}, le château n'a pas cessé d'appartenir à la noble famille qui l'habite encore. Son dernier possesseur, M. le marquis de Chabans, chef de la branche aînée, mort il y a quelques années, n'a laissé que des filles de son mariage avec M^{lle} de La Celle, issue de l'une des plus anciennes races de la Marche. Il a été longtemps conseiller d'arrondisse-

(1) Dans ses intéressantes *Etudes sur le Nontronnais*, M. de Laugardière raconte que la mère de M. de Chabans était l'âme de la résistance. M. des Essarts, commandant pour le Roi dans la province, ayant fait auprès d'elle et de ses fils des démarches inutiles pour que le château fût remis à l'aîné de ses enfants, revenu de Naples après deux ans de captivité et réclamant ses droits, fut obligé de recourir à la force. Il vint donc avec 400 hommes de pied et 200 cavaliers, appartenant en grande partie aux gentilshommes du voisinage, et demeura vainqueur après quatre jours de lutte opiniâtre.

Relativement à la conduite de Coligny dans le pays, le même auteur cite Brantôme disant : « Partout où les calvinistes passaient, vous n'eussiez vu que paysans par terre. »

ment pour le canton de Champagnac-de-Belair. C'était un homme excellent et plein de zèle pour le bien. Comme agriculteur, il était dévoué à la propagation de la sériciculture en Périgord et a souvent obtenu des résultats remarquables de ses éducations de vers-à-soie. Malheureusement, les beaux mûriers blancs qu'avait plantés et entretenait avec amour ce membre méritant de notre Corporation, n'existent plus.

Le village touche le manoir ; on y passe sur un pont La Côte, qui, se préparant à se réunir à la Drôme quelques kilomètres plus bas, est assez large et toute frissonnante de plaisir. On bâtit beaucoup à La Chapelle-Faucher, centre qui paraît riche, et où l'on voit de nombreux cottages et des maisons de plaisance, entre autres l'attrayante résidence de M. Menut. Plusieurs carrières sont exploitées à l'entour. Nous entamons ici le plateau, laissant la plaine derrière nous. Le sol est d'abord un peu rude, mais ne tarde pas à s'adoucir, tout en se fronçant. Les récoltes diverses, dans le rayon que nous traversons, nous paraissent très passables, tout au moins. Le terrain s'abaisse de nouveau ; nous pénétrons dans la vallée du Trincou. Ce ruisseau, délaissant la terre est, pour le moment, perdu dans les nuages, tout comme les rêves d'un philosophe ou d'un poète. Autrement dit ses eaux, vaporisées par la chaleur, aidées de l'absence de pluies, ont laissé son lit complètement à sec. C'est fâcheux pour le voisinage de ses rives qui, pourtant, avec des prés, offre de bons produits. Les hauteurs qui ceignent, à peu de distance de ses bords, son petit royaume, sont tantôt boisées, tantôt rocheuses et trouées de carrières, sur leurs flancs.

Nous suivons le val jusqu'à Villars, situé dans un bassin fertile et que nous laissons momentanément pour une gorge étroite par laquelle, en peu d'instants, nous débouchons au-dessus de Puyguilhem en montant une pente

assez raide que permettra bientôt d'affronter une voie plus facilement carrossable que le chemin actuel. Bâti sur un plan majestueux, l'imposant édifice n'a pas de servitudes et de jardins dignes de lui. Des pierres d'attente étagées de bas en haut d'une muraille joignant une de ses ailes, paraissent prouver qu'il n'a jamais été fini. De plus, abandonné, démeublé, non entretenu dans ces derniers temps, il tourne à la ruine. Mais il n'en offre pas moins un admirable sujet d'études. Ses charmantes sculptures méritent particulièrement d'être notées. La tourelle où se trouve placée l'entrée sur la principale façade, est littéralement brodée toute entière par le ciseau d'un artiste véritable. Les hautes cheminées sont décorées aussi de sujets curieux et offrent, chacune à leur sommet, la représentation d'objets différents. Les couronnements de deux d'entre elles sont déposés dans le bosquet et dans la première cour où on les a descendus pour les nettoyer et réparer. Le premier est formé par un charmant fouillis de rosaces et d'arabesques ; le second qui devait, je m'imagine, dominer le foyer de la cuisine, donnant passage à la fumée de ses feux, est, sur toutes ses faces, et jusqu'en haut, couvert de cochons de lait en pierre, de grandeur naturelle, parfaitement modelés et qui ont l'air de se précipiter avec la plus grande frayeur, dans l'espace au-dessus duquel ils sont suspendus, se tuant ainsi pour échapper à la mort et à la broche. Puyguilhem est un magnifique monument digne d'être décrit par un savant, homme de goût et de talent. Il a eu ce bonheur. Voici comment M. J. de Verneilh s'exprime à son sujet, après avoir dit qu'il mériterait une monographie, à aussi juste titre que la plupart des châteaux célèbres de la Loire :

« C'est par la perfection et la profusion de ses sculptures qu'il se recommande aux archéologues et aux dessinateurs.

Le plan cependant ne laisse pas que d'être intéressant et sort de la donnée habituelle, dans une province où tant de castels semblent avoir été coulés dans le même moule. Il se compose d'un corps de logis flanqué, sur la façade du levant, à une extrémité, d'une grosse tour ronde, accompagnée d'une tourelle octogone renfermant un escalier, et, à l'autre, d'un pavillon barlong, dont les deux angles saillants sont abattus. L'escalier d'honneur occupe ce pavillon, et c'est dans ses pans coupés que s'ouvre la porte. Sur la façade occidentale une tour ronde, coiffée d'un toit prismatique qui s'y raccorde fort bien au moyen d'ingénieuses consoles à encorbellement, coupe le corps de logis d'un côté, et de l'autre un second corps de logis, perpendiculaire au premier, se développe en retour d'équerre, de manière à donner du mouvement aux lignes architecturales, tout en fournissant un surcroît notable de logement.

» C'est sur ce canevas, pittoresque déjà par le jeu des bâtiments et par les toitures aiguës, que les sculpteurs ont brodé leurs arabesques. Ils s'en sont montrés prodigues. Les quatorze ou quinze lucarnes qui se dressent sur les toits d'ardoise, sont presque toutes, quoique d'une inégale importance, de vrais chefs-d'œuvre de goût qui ne dépareraient ni Chambord, ni Azay-la-Rideau, ni Chenonceau. Le compte-rendu du Congrès de Périgueux en 1858, en donne une, composée de niches superposées, renfermant des statuettes et soutenues par des sirènes, dont les queues se terminent en feuillages et en enroulements merveilleusement agencés. Les autres ne sont ni moins ornées, ni d'un moins bon dessin. On y remarque les pilâstres à arabesques qui encadrent les baies en croix de pierre et les espèces de fuseaux, tournés et ciselés qui sont appliqués sur les meneaux. Toutes ces lucarnes mériteraient d'être étudiées et publiées. Il en est de même des tuyaux de cheminées. Ils avaient, à Puyguilhem, une importance capi-

tales et jouaient un grand rôle dans la décoration de l'édifice, bien loin de la déparer, comme la plupart de leurs pareils d'aujourd'hui. Il va sans dire que leurs moulures vigoureuses, leurs pinacles, les crosses qui s'épanouissaient sur les rampants des frontons, étaient traités à l'effet, avec une largeur de facture parfaitement rationnelle. Les épis, les faitages, les statues de plomb, complément obligé des toits pointus, se profilant sur le ciel, procédaient du même système et, seuls, ne gagnaient pas à être vus de trop près. Ils produisaient, du moins, un excellent effet décoratif. Hélas ! il en reste bien peu de chose de ces plombs repoussés au marteau, mais nous nous rappelons en avoir vu de notables échantillons, il y a une trentaine d'années.

» Que si nous descendons de ces hauteurs il faut nous arrêter aux mâchicoulis de la grosse tour et en remarquer la riche ornementation. Ce sont bien là des mâchicoulis de parade, car on se représente difficilement des engins meurtriers tombant de ces jolies consoles, si finement profilées, surmontées de petits panneaux délicatement ouvragés. Encore moins pouvait-on défendre la pavillon à pans coupés de l'escalier. Les mâchicoulis y sont remplacés par une corniche saillante, interrompue par des coquilles, genre d'entablement qui se retrouve fréquemment à cette époque. Au-dessus règne une galerie dont la balustrade est formée d'entrelacs à jour. La même balustrade se dresse tout le long de la façade principale et formait une sorte de promenoir couvert, d'où la vue s'étendait au loin. Malheureusement cette galerie a été bouchée par un torchis d'un disgracieux effet. La tourelle prismatique accrochée à la tour ronde est la partie du château où s'est manifesté un véritable débordement de richesses. Du haut en bas se superposent une série de fenêtres en croix et de panneaux garnis de rosaces sculptées et encadrées de moulures d'un

aspect presque gothique. Au sommet une large frise formée de lettres en relief, dont il est malaisé de trouver le sens, dérouté les déchiffreurs d'inscriptions et n'offre, probablement, à leur sagacité en défaut, que les initiales du nom du fondateur et de sa femme, disposées d'une façon incohérente. Il semble que cette tourelle soit un peu plus ancienne que le reste de la construction ; on l'attribuerait, sans hésitation, au siècle de Louis XII, tandis que toutes les autres parties attestent nettement l'époque de François I^{er}, dont l'emblème favori, la salamandre, s'y trouve reproduit. A coup sûr, ce n'est pas la même main qui sculpta cette tourelle et la porte dont il a été question plus haut. Il est probable qu'il y eut un changement de direction dans les travaux et un nouveau sculpteur appelé par le seigneur de Puyguilhem. »

M. de Verneilh fait ici l'historique de la famille de La Marthonie, à laquelle appartenait alors le château, puis il termine ainsi sa description :

« Il nous reste à signaler l'escalier d'honneur, des plafonds à caisse de pierre, garnis de rosaces comme on en voit dans quelques vieilles maisons de Périgueux, et enfin la beauté de la construction propre toute en pierres de taille, merveilleusement appareillées. On refit au xviii^e siècle les intérieurs, et c'est de lui que datent les toiles peintes dont le grand salon est tendu. On ajouta aussi, en ce temps-là, un bâtiment à mansardes qui s'applique assez disgracieusement à l'œuvre et contraste par sa simplicité avec celle du xv^e siècle. Une restauration bien entendue le ferait disparaître sans nul doute, ou le mettrait en harmonie avec le reste. Mais quand restaurera-t-on Puyguilhem ? »

A cette demande du savant archéologue, on eût pu répondre il y a bien peu de temps encore, en secouant triste-

ment la tête par ces mots : « Jamais ! et il est probable qu'il sera tombé dans peu de temps entre les hideuses mains de la Bande Noire, empressée de le démolir et de vendre ses matériaux à des entrepreneurs de murs mitoyens ou de parcs à bestiaux ! » Heureusement ce charmant spécimen de l'art architectural d'une époque artistique, appartient maintenant à M. de Meynard de Queilhe, qui s'en est rendu acquéreur pour le préserver de la profanation des vampires et qui sollicite, avec raison, le classement de ce bijou, parmi les monuments historiques placés sous la sauvegarde de l'Etat. Puyguilhem, dont dépendait une vaste terre, faisait naguère partie des importants domaines possédés en Périgord par la maison de La Roche-Foucault, à laquelle il avait été apporté en dot par l'héritière du nom et des biens du marquis de Chapt de Rastignac. Cette belle possession seigneuriale, administrée sagement jusqu'en ces derniers temps par notre collègue M. Parreaux, a été morcelée de la manière la plus déplorable lorsque M. le prince de Léon s'est défait de tous les biens de ses aïeux dans le département de la Dordogne. Le château, fort heureusement, est tombé, de même que ses dépendances immédiates, en bonnes mains.

M. de Meynard n'est pas seulement un ami des arts, respectueux des anciens et nobles souvenirs. Il est encore un agriculteur aussi plein de zèle que d'intelligence et distingué. Devenu propriétaire de Puyguilhem et des domaines environnants, il s'est hâté de mettre la main à l'œuvre, et sous les fenêtres mêmes de l'édifice sauvé par son intervention, a commencé de grands travaux d'amélioration qui viennent d'être couronnés à Nontron, comme je l'ai dit plus haut et dont le rapporteur de notre Commission de visite, après avoir déploré la manière de procéder des agents chargés de l'aliénation, qui vendirent tout d'abord ce qui pouvait le plus facilement trouver preneurs, et notamment

les prairies sans exception, laissant un lot de terres sans herbages autour du manoir, nous fait ainsi le tableau :

« C'est alors que M. de Meynard entreprit l'assainissement de la vallée de Puyguilhem et la création de la belle prairie qui s'étend aujourd'hui jusqu'au pied du château. Cette entreprise ne manquait pas de hardiesse, et il fallait, pour la mener à bonne fin, l'énergie et la résolution que nous trouvons chez ce courageux propriétaire. La vallée de Puyguilhem, en effet, d'une étendue de 48 hectares, presque entièrement submergée et noyée, présentait des fondrières telles qu'on leur avait, dans le pays, donné le nom d'abîmes. On racontait même que divers animaux avaient été engloutis dans ces terrains mouvants, et ces récits légendaires s'étaient tellement accrédités que M. de Meynard fut à la veille de ne pas trouver d'ouvriers qui voulussent s'y aventurer. Des sondages faits avec soin ne tardèrent pas à faire acquérir la preuve que ces fondrières et ces marécages étaient dus, non pas à la nature du sol, mais à l'accumulation des eaux de source sans issue. Le lit du ruisseau n'occupant pas, en effet, le thalweg de la vallée, les eaux s'écoulaient dans les parties basses, et, retenues à la surface par l'imperméabilité du sous-sol, ne disparaissaient que par l'évaporation.

» Mais avant de chercher les sources, de les capter, de les ramener à la surface, de leur trouver des issues, il fallait créer, dans le fond de la vallée, un nouveau ruisseau, qui, avec une pente uniforme, prit toutes les eaux qui croussaient dans les bas fonds. Là se présentait une sérieuse difficulté. L'ancien ruisseau, coulant sur des terrains vaseux, s'était créé dans ces sols friables un lit d'une largeur de cinq à six mètres et d'une profondeur de trois à quatre. Il fallait éviter que le lit nouveau prit de pareilles proportions, qui eussent compromis le succès de l'entreprise.

M. de Meynard a donné au lit du ruisseau qu'il a fait creuser un mètre de largeur. Pour conserver ces dimensions et éviter un élargissement indéfini par la corrosion des rives, il a fait construire, de chaque côté, avec chaux hydraulique et sable de rivière, de petits murs de soixante centimètres de hauteur et de quarante d'épaisseur. Le lit du ruisseau a été couvert de cailloux roulés et de gros sable jeté à la pelle, qui ont fourni un excellent pavé, opposant aujourd'hui à la force du courant une résistance suffisante. Le nouveau ruisseau a été creusé et les murs ont été construits de manière à ce que leurs bords supérieurs se trouvent à quarante centimètres en contre-bas du sol de la vallée. Ces dispositions ont permis d'enlever, de chaque côté du ruisseau, une quantité considérable de terre qui a servi à combler les fondrières et à donner à l'ensemble de la vallée des pentes assez uniformes pour que les eaux d'irrigation, amenées sur les bords opposés, viennent, après leur parcours à travers la prairie, se déverser dans le ruisseau et reprendre leur cours naturel.

» Dans la partie supérieure de la prairie, le lit du ruisseau, occupant exactement le fond de la vallée, devait être conservé au même endroit ; mais là, dans les terres friables, il s'était creusé, comme dans la partie inférieure, un lit de quatre à six mètres de largeur et de plusieurs mètres de profondeur ; il fallait, là encore, le ramener à des proportions normales. M. de Meynard a eu, pour cela, recours à un moyen coûteux, mais qui a été couronné d'un plein succès. La chaussée d'un étang, depuis longtemps disparu, coupait la vallée de Puyguilhem. Cette digue a été enlevée et portée tout entière dans le lit du ruisseau, dont le fond et les bords résistent fort bien au courant. L'enlèvement de la digue a eu, en outre, pour effet, de donner à la prairie l'aspect d'ensemble qui lui manquait.

» Après le nivellement vint le drainage. Ici, l'opération était plus simple ; mais elle n'était pas encore sans difficultés ; il fallait chercher les sources, les capter et ouvrir à leurs eaux un passage facile. M. de Meynard a commencé par la source de l'Abîme, la plus importante, et à l'orifice de laquelle, sous prétexte de combler une fondrière, on avait autrefois accumulé sans raison des quantités considérables de cailloux et autres matériaux qui avaient eu pour effet d'obstruer la source et de la faire sourdre en des endroits différents. Cette opération fut menée avec entrain et vigueur. A l'endroit où paraissait jaillir le bras le plus important, on installa une pompe d'épuisement manœuvrée par douze hommes, et après quatorze jours d'un travail opiniâtre, toutes les eaux de cette source étaient réunies dans un bassin en maçonnerie de quatre mètres carrés et de deux mètres de profondeur. Ces eaux ont été aménagées de manière à servir à l'irrigation des terrains inférieurs, et l'assainissement a été si complet qu'après un an tous les terrains mouvants qui se trouvaient auprès de la source avaient pris une consistance suffisante. La prêle, le roseau, le carex qui y croissaient en quantité, avaient également disparu.

» Une opération identique a été faite à 120 mètres plus haut. Une nouvelle source captée jaillit dans un autre bassin, au-dessous duquel M. de Meynard a fait construire un lavoir pour l'usage des habitants de Puyguilhem et des environs. Ces eaux, chargées de matières grasses et organiques, servent à l'irrigation de la prairie et lui apportent leurs principes fertilisants.

» Pour compléter ces travaux d'assainissement sur l'emplacement même de l'ancien étang, plusieurs fossés parallèles aboutissant au ruisseau ont été remplis de cailloux et de branches de pin. Ils forment un ensemble de drainage qui fonctionne dans de bonnes conditions et permettra de

substituer une prairie à ce qui n'est, aujourd'hui, qu'un champ de roseaux.

» Restait enfin à assurer l'irrigation de cette belle prairie, et voici ce que M. de Meynard a fait exécuter dans cet objet. Au bout de la prairie, à l'extrémité de la vallée, en un lieu dit Septfonds, se trouvait un petit étang. M. de Meynard en a augmenté la proportion et a réuni les diverses sources qui naissaient en cet endroit. Il a fait reconstruire la chaussée qui retient les eaux et l'a munie de trois vannes : une au milieu, en face du lit du ruisseau, et les deux autres aux deux extrémités, correspondant à des rigoles qui amènent les eaux sur les côtés opposés de la vallée et se prolongent sur toute la longueur de la prairie. La conduite des eaux à travers ces rigoles a présenté des difficultés. Pour conserver un niveau suffisamment élevé, il a fallu traverser parfois des terrains calcaires et perméables, où l'eau disparaissait en entier. Pour obvier à cet inconvénient, on a construit des rigoles avec côtés en maçonnerie et fond en béton qui opposent aux infiltrations un obstacle invincible. Les eaux de l'étang de Septfonds sont conduites par ces rigoles à ciel ouvert, où elles restent soumises à l'action de l'air et de la chaleur. Elles vont se déverser dans des réservoirs construits tous les cent mètres et munis de vannes comme l'étang de Septfonds.

» Le système d'irrigation est donc aussi simple que complet. Il suffit, pour cela, d'ouvrir au grand étang une vanne, à droite ou à gauche, pour jeter, sur l'une ou l'autre partie, une quantité d'eau considérable.

» Tels sont les travaux exécutés par M. de Meynard. Ils ont, pour la valeur et l'avenir de la terre de Puyguilhem, une importance capitale, puisqu'ils assurent à cette propriété, une vaste étendue de prés assainie et irriguée, et que la prairie vaut, à Villars, de 8 à 10,000 francs l'hectare. Ces travaux ont été exécutés avec une dé-

cision et une entente qui font au propriétaire le plus grand honneur, et bien qu'ils ne soient pas complètement achevés, votre Commission décerne à M. de Meynard, pour sa création de prairie naturelle, ses travaux de drainage et d'irrigation, la plus haute récompense dont elle puisse disposer : Premier prix, médaille de vermeil. »

Nous avons, un instant, contemplé du haut de l'esplanade du château, le théâtre de cette entreprise vaillamment conduite et à laquelle de nombreux ouvriers donnaient le perfectionnement sous nos yeux, entreprise dont j'ai tenu à exposer, d'après le rapporteur de notre jury, le début, le développement et l'incontestable utilité. Combien notre pays ne gagnerait-il pas à voir réaliser dans ses terrains marécageux des améliorations semblables à celle-ci, à celles menées à bien le long du Blâme, de la Nizonne et ailleurs ? Qu'on y songe ; au fond de nos vallées noyées, séjour de la fièvre et de la misère, se cache un trésor véritable pour nos contrées, un trésor dont la richesse vaut mieux que celle des gisements aurifères californiens et dont l'extraction, au lieu d'amener des maladies funestes, les chasse, au contraire, devant lui (1).

(1) Une lettre de M. de Meynard, auquel j'ai dernièrement écrit pour savoir ce que l'Etat avait décidé touchant l'admission du château de Puyguilhem au nombre des monuments historiques, et où en est aujourd'hui l'œuvre de restauration agricole entreprise par lui près de cet édifice et sur le domaine en dépendant, m'arrive à la date du 5 mars 1885 et me donne d'intéressants détails que je crois utile de résumer ici pour compléter ce que l'on vient de lire.

Le château se trouve définitivement classé parmi les monuments historiques, mais, jusqu'à présent, il n'est résulté de ce fait, au point de vue de la conservation de ce curieux spécimen de l'architecture de la Renaissance, aucun avantage sérieux. Il y a deux ans, notre regretté collègue,

Si, comme M. de Verneilh le fait observer avec beaucoup de justesse, le château ne fut pas destiné, très évidemment, par ceux qui l'édifièrent à jouer le rôle de forteresse, il ne put néanmoins s'y soustraire tout à fait pendant les guerres civiles qui précédèrent et suivirent le règne de Henri IV et se prolongèrent sous divers noms et prétextes jusqu'aux débuts de celui de Louis XIV. M. de Laugardière raconte, dans ses *Notes historiques sur le Nontronnais* (pages 70 et 71) comment, au temps de la Fronde, il fut surpris par le marquis de Sauvebœuf, qui y mit garnison en 1653 et prétendit ensuite à sa possession contre la dame veuve de La Marthonie, arguant de la succession de son oncle, Charles des Cars, évêque-duc de Langres, mais fut néanmoins obligé d'en sortir par ordonnance des maréchaux de France et un arrêt du conseil privé. Des désordres avaient eu lieu; les soldats avaient pillé dans les environs. Le curé de Villars ne craignit pas de réclamer; les soldats furent fouillés; on leur reprit ce qu'ils avaient enlevé, et un calice

M. l'amiral Fourichon, fit savoir au propriétaire que, sur ses instances, on allait y exécuter pour 14,000 fr. de travaux; mais une seconde lettre de lui ne tarda pas à faire connaître qu'il y avait eu erreur, et que le ministère ne pouvait accorder aucune subvention. M. de Meynard fait, dans la limite de ses ressources, exécuter chaque année quelques réparations, en regrettant de ne pouvoir aller plus loin. Il faut l'en remercier en souhaitant que l'on ne se trompe pas une autre fois en faisant espérer sans fondement qu'un secours est alloué. Qu'on le donne, en effet il ne saurait être mieux placé.

Les travaux commencés pour assainir le vallon de Puyguilhem ont parfaitement réussi. Depuis ma visite sur les lieux, on a, de plus, creusé sous l'avenue montant du côté de Manzac deux canaux pour la décharge des drainages. A la suite de cette opération, un terrain noyé complètement et dans lequel ne poussaient que de mauvaises herbes et des roseaux a pu, mis en culture, produire d'énormes choux fourragers et des betteraves

d'argent n'ayant pas été retrouvé, le marquis décida que les dits soldats allaient tirer *à la courte paille, pour l'un d'iceux être pendu, à moins que le calice ne fût rendu*. Ce moyen de persuasion, ajoute notre savant collègue, eut un plein succès. Un voile en taffetas et le calice, cachés dans une paille, furent remis par ceux qui s'en étaient emparés et rentrèrent également en la possession de ceux auxquels ils appartenaient de droit. De 1569 à 1653, Puyguilhem, qui pouvait être mis à l'abri d'une surprise, devenait, dans les moments d'alerte, un refuge pour les habitants qui y portaient leur avoir et y mettaient en sûreté leurs femmes et leurs enfants. Il y avait, en outre, dans la place, de quoi armer les hommes valides de la paroisse, comme le prouve un état de 1654, établissant qu'il s'y trouvait alors un quintal de poudre, de quoi complètement munir une compagnie d'infanterie, 40 mousquetons, 40 mousquets à croc et 30 fusils.

Mon espoir de rencontrer M. de Meynard à Puyguilhem ne s'étant pas réalisé, et Mme de Meynard, à laquelle je

colossales. Il sera, pendant deux ans encore, affecté à la production de diverses récoltes, puis converti définitivement en prairie. Les nouveaux prés ne sont encore, pour le moment, irrigués que partiellement, l'eau ayant été rare, les sources basses, les installations nécessaires pour assurer l'arrosement total n'étant pas entièrement achevées, et enfin les herbages neufs ne devant être soumis à la submersion régulière que lorsque les plantes semées y ont parfaitement pris racine. Le rendement moyen actuel des prés est de 50 quintaux métriques à l'hectare, total qui sera promptement accru. Les revenus couvriront largement les dépenses, et quant à la plus-value, elle est telle que les prairies seules dépassent, sous ce rapport, la valeur de la propriété tout entière lorsque M. de Meynard l'acheta. Ces gazonnements forment un beau cadre autour du vieux manoir.

Toutes les meilleures terres des trois domaines, compris dans l'acquisition du lot de Puyguilhem, ont été mises en pres, et cependant on récolte maintenant dans ce bloc plus de froment qu'auparavant. Il est vrai que des

désirais être présenté, se trouvant absente aussi, nous revînmes à Villars par une route plus courte qui nous y conduisit directement et passâmes rapidement cette bourgade en revue. C'est, sans conteste, le chef-lieu de la commune la plus importante, et de beaucoup, de tout le canton dans lequel elle est enchâssée, et dont elle serait le centre administratif, très probablement, si elle n'était pas trop excentriquement placée pour cela. Mais, par compensation, elle possède une brigade de gendarmes, et l'on vient de la doter d'un bureau de recettes de la poste aux lettres. On y voit de jolis jardins, bien peuplés de fleurs, et quelques demeures accusant l'aisance, même la fortune. Celle qu'y fait bâtir un notaire résidant dans la localité attire les regards par son plan original. L'église paroissiale est assez pauvre et n'offre aucun intérêt. En 1569, les calvinistes s'étant emparés de la place, en détruisirent la voûte et brisèrent les cloches. La halle est petite et le

défrichements considérables de champs d'ajoncs et de bruyères ont été faits, de manière qu'on a pu joindre un quatrième colonage à ceux existants déjà. Lorsque M. de Meynard acquit le lot dont il est aujourd'hui possesseur, il n'y restait pas un lambeau de pré, tous les herbages avaient été vendus, et le propriétaire entrant se vit, au début de son exploitation, forcé de déboursier annuellement 1,600 fr. pour se pourvoir de fourrages. Il n'en achète déjà plus, et cependant la quantité de bétail qu'il a trouvée à Payguilhem est triplée.

Les épreuves n'ont pas manqué. La grêle a causé de grands désastres en 1878 ; le phylloxéra s'est jeté sur les vignes et y a largement opéré ; le commerce des produits n'a pas été brillant, ne l'est pas encore. Tout cela n'a pu décourager le persévérant et habile pionnier ; il a toujours marché résolument en avant, et malgré tout, grâce à ses soins, malgré les frais occasionnés par des entreprises coûteuses et difficiles, les recettes balancent les déboursés et ne peuvent manquer de les dépasser notablement avant peu.

champ de foire n'est pas assez grand, ce qui n'empêche pas les affaires d'être nombreuses et sérieuses dans cette localité bien située commercialement sur plusieurs routes. Les remparts qui l'entouraient ont disparu depuis peu d'années. Ils consistaient en trois portes solidement bâties, surmontées d'une plate-forme avec parapets et mâchicoulis où l'on arrivait par des maisons adjacentes crénelées elles-mêmes. L'église était aussi disposée pour la défense au moyen de guérites à mâchicoulis. Aux environs sont les restes d'un peulvan, dit *Pierre-Picado* ; deux dolmens, l'un dit *Peyruffet*, l'autre auquel le peuple a donné le nom de *Pierre-du-Ciel* ; on y rencontre aussi deux tumulus, l'un auprès du village de la Chabessie, mot dérivé du celtique et signifiant : demeure du tombeau ; l'autre appelé *Lasmontas*, entre les villages de Vergnes et de Brandeau. Le second n'a pas été fouillé. Dans celui de la Chabessie, on a découvert des charbons et quelques fragments de silice.

A la porte du bourg, l'activité pleine de mérite de M. de Meynard comme agriculteur, s'est manifestée dès 1860. Elle lui a valu, lors du concours départemental de 1866, de la part de notre jury, deux médailles de bronze pour drainages, assainissement et amélioration de prairies et de terrains mouillés. Sept ans après, il obtenait de notre Commission de visite des cultures nontronnaises de nombreuses récompenses dues aux travaux intelligents exécutés par lui dans ses deux domaines de Mansac et de Limeyrat et recevait à ce titre : une médaille d'argent, second prix, pour ses vignobles ; une médaille de bronze, troisième prix, pour ses constructions rurales ; une médaille d'argent pour ses constructions agricoles et un premier prix pour ses drainages et irrigations. Par ces débuts dans la carrière des concours, l'actif ancien président du comice de Champagnac, foyer malheureusement éteint

aujourd'hui, le lauréat actuel de Puyguilhem, préludait glorieusement à l'œuvre capitale dont je viens de donner la description.

Ayant payé notre tribut d'hommages à Villars, nous avons repris la route des montagnes pour regagner la vallée de La Côte et le chemin de Brantôme à Thiviers que nous avons abandonné à La Chapelle-Faucher. En sortant du bourg, nous avons admiré sur la pente de la colline un magnifique vignoble tout chargé de grappes ; d'autres qui le suivent sur la cime du plateau promettent aussi d'amples rendements. Depuis quelques années, on s'est livré, dans cette direction, à une véritable rage de propagation des vignes. On a défriché partout ; planté partout. Jusqu'à présent, l'opération a réussi, mais l'on va voir le revers suivre le succès, et payer cher l'imprudence commise. Il est là ! la Mort le suit ; de toutes parts des taches circulaires apparaissent ; des lignes, des enclos entiers succombent au milieu d'autres riches encore en produits qui, pour beaucoup d'entre eux, seront les derniers. Avant deux ans, peut-être, trois au plus, ces terrains sur lesquels on avait fondé tant d'espérances, où l'on avait fait tant de travaux, ne seront plus qu'un désert aride et nu. Alors, heureux ceux qui, sagement prévoyants, auront conservé leurs beaux châtaigniers dont les tiges robustes sont ombragées de vastes rameaux pliant sous le poids de leurs fruits. Heureux dis-je ! Et qu'en sais-je ?... n'entends-je pas répéter partout que le châtaignier commence à dépérir lui aussi, frappé par un mal jusqu'à présent incurable et incompréhensible ! Oh ! pauvres agriculteurs que nous sommes ! où trouverons-nous notre salut ? Les hommes nous trahissent avec inconscience, les fléaux fondent sur nous de toutes parts ! Fions-nous à la Providence ; cherchons et expérimentons en attendant. Aidons-nous, le Ciel nous aidera.

Nous nous arrêtons un instant indécis à l'embranchement d'une voie qui nous conduirait à Saint-Pierre-de-Côle. J'aurais grande envie de la suivre, mais M. Chabrol me fait observer qu'il est tard; et nous devons nous presser pour arriver à temps à Thiviers. Nous nous dirigeons donc sur Saint-Jean en continuant à suivre le sommet des collines qui nous offre toujours le même tableau que nous avons vu se dérouler jusqu'ici depuis Villars. Arrivés au penchant du chemin, nous apercevons devant nous Saint-Martin-de-Fressengeas réputé naguère pour ses gîtes de manganèse, inexploités maintenant grâce à la concurrence étrangère. Nous allons droit à La Côle et nous engageons dans Saint-Jean aux deux châteaux unis fraternellement l'un à l'autre; je descends de voiture pour examiner ces édifices associés et visiter l'église à la coupole byzantine apparente au-dehors, autour de laquelle rayonnent trois chapelles. Ce temple curieux, mais obscur, dont j'ai déjà parlé, n'a jamais été terminé. Le R. P. Carl dit que ce sanctuaire possède une précieuse relique, un os du bras de saint Jean-Baptiste, fragment qui y est en vénération depuis plusieurs siècles. On le porte en procession le 24 juin. Cette dévotion a donné naissance à un pèlerinage et à la foire dite de la Saint-Jean, qui a lieu le lendemain de la cérémonie. La paroisse était, dans ces derniers temps, desservie par un religieux de l'ordre des Prémontrés, récemment établis sur son territoire. Aujourd'hui, les Prémontrés ont disparu, par suite de l'application des décrets de mars 1880. Celui d'entre eux qui faisait fonctions de curé de la commune n'a pas été maintenu; il n'a pas été remplacé jusqu'à présent, et pour le moment la population se trouve privée de la résidence d'un ecclésiastique chargé spécialement de subvenir à ses besoins spirituels.

A quelques cent mètres du bourg, et à notre droite, un

village se suspend aux flancs du coteau. C'est là qu'était le couvent des moines. Cette modeste propriété comprend une ou deux métairies en dépendant. Elle leur avait été donnée par M^{lle} Faure de Thiviers, qui la leur légua par testament. Ils ont été dispersés par l'autorité ; leur domaine est en vente maintenant. Le pays gagnera-t-il beaucoup à leur départ ? Un riant vallon qu'arrosent les eaux d'une fontaine qui tient à porter son tribut à La Côte, nous accompagne jusqu'à Saint-Clément. Cette étroite coupure est bordée de hauteurs, parfois un peu rudes, dont la charpente rocheuse sert à la fabrication de la chaux pour la cuisson de laquelle un four s'ouvre au bord du chemin. Saint-Clément, assis à l'origine du ruisselet, n'est qu'un hameau composé de deux ou trois maisons assez chétives et d'une église petite et délabrée. Il est réuni pour les services administratifs et religieux, à Saint-Romain, modeste agglomération de feux que nous voyons sur notre gauche, non loin de nous. La route parcourt ensuite une ligne de hauteurs dont les pentes sont garnies de prés naturels sillonnés de rigoles que l'eau des pluies se charge de garnir pour arroser les gazons autour d'elle, rôle dont elle ne s'acquitte pas assez souvent et qu'elle a fort négligé cette année. Nous montons assez sensiblement et sans discontinuer, au milieu de voitures ou de troupeaux de bétail descendant de la ville.

Enfin nous atteignons celle-ci. De loin, nous pouvons déjà constater que Thiviers ne perd pas un instant pour s'agrandir, en poussant avec une activité fiévreuse des rues de tous les côtés abordables. Quelle différence sous ce rapport entre Nontron et lui, au détriment du chef-lieu de l'arrondissement ! Nous tombons en pleine foire ; il est presque impossible d'avancer tant les places et les voies publiques sont encombrées d'étalages de marchands, d'acquéreurs et de curieux. C'est bien autre chose que, il y a

trois jours, dans la cité sous-préfecture, à l'occasion du concours départemental. O Nontron ! prenez garde à vous ; avancez vite si vous ne voulez pas être dépassé par un chef-lieu de canton ambitieux, mieux placé que vous, comprenant l'avantage de sa position et qui entend bien en tirer bon parti. Après mille lenteurs et précautions, nous parvenons à grand'peine à travers la foule, à l'hôtel Lambert. Nous pénétrons dans une grande salle où plus de trois Grâces versent à des clients nombreux et sans cesse renouvelés, des flots de nectar sous forme de petits verres d'eau-de-vie, de café, de liqueurs et de bière, dont nous faisons déboucher une bouteille pour apaiser notre soif et chasser la poussière de nos gosiers arides, après quoi nous nous séparons, M. Chabrol et moi, non sans avoir échangé de vigoureuses poignées de main. Il n'est que trois heures et demie ; un peu de loisir me reste disponible ; j'en profite pour aller parcourir le quartier neuf qui m'a frappé lorsque nous avons gravi la dernière rampe de la route. Il y a plusieurs habitations assez élégantes avec gracieux jardins. L'hôpital qui s'y trouve a fort bon air, et son église, à peine achevée, est rehaussée très agréablement par son élégant clocher que l'on aperçoit de loin. Je cherche à pénétrer dans cette chapelle, mais elle est fermée, et force m'est de m'en retourner, en contemplant des débris de guirlandes, restes d'une grande fête dont Thiviers fut témoin dernièrement, lorsque son curé-doyen, M. l'abbé Coldefy, promu à l'évêché de Saint-Denis, dans notre île africaine de la Réunion, autrefois nommée Bourbon, y reçut solennellement l'onction épiscopale. Le coq du clocher de l'église paroissiale apparaît étrangement peint en rouge, blanc et bleu, couleurs assez rarement unies et surtout jamais disposées en tranches ainsi régulièrement parmi les sujets vivants de l'espèce qu'il représente. Il doit cette ornementation inattendue à l'enthousiasme d'un artiste du cru qui

l'habilla de cette façon en l'honneur de l'anniversaire de la journée du 14 juillet. On l'avait surmonté d'un drapeau tricolore, ce qui complétait la décoration ; mais les averses ont fait disparaître du tissu, mal teint, l'incarnat et l'azur ; le blanc seul est resté ; de sorte que le vieux drapeau de la France de Louis XIV, flotte fièrement déployé sur Thiviers, qui semble ainsi devenu le quartier général de la royauté légitime. Qui s'y serait attendu ?

Je rencontre un ami, puis deux, puis trois. J'en suis charmé d'abord, mais bientôt je les évite pour courir au chemin de fer où le convoi se fait grandement attendre, comme il convient à une chose importante. Le temps s'envole et le train n'arrive pas. Enfin, il daigne se montrer. Vraiment ce n'était pas la peine qu'il prit un air intéressant et se fit désirer ; il est en effet composé de fort peu de wagons. Il est à croire que, détachés des autres choses de ce monde, les administrateurs de la ligne, ou leurs suppléants autour de la ville, plongés dans l'addition de leurs chiffres ou le calcul du poids des sacs d'écus à mettre en caisse, ont complètement oublié qu'il y avait aujourd'hui foire à Thiviers. Par suite de cette distraction singulière, mais un peu trop commune sur le réseau, le nombre de voitures est insuffisant, et, porteur d'un billet de seconde classe, je suis contraint de me jeter dans un compartiment de troisième déjà bondé de voyageurs. « A l'arrivée, vous réclamerez, me dit le chef de station, auprès des employés de Périgueux et vous serez remboursé de ce que vous aurez payé de trop. » Nous sommes bientôt à destination ; je formule ma demande. On s'empresse de la repousser nettement. Je fais valoir mes droits ; on riposte qu'il ne me sera rien rendu. « Mais enfin je suis en troisième après avoir payé pour être en seconde etc. cela malgré moi, parce qu'il n'y avait pas de place disponible dans cette classe. » — « Ça m'est parfaitement égal ! Portez plainte si vous voulez, mais vous

ne serez pas remboursé. Puisqu'il n'y avait pas possibilité de monter en seconde, il fallait monter en première! » — « Parfait! vous m'auriez demandé un surplus et peut-être dressé procès-verbal comme ayant voulu frauder la Compagnie. » — « C'est possible, mais vous n'aurez rien! » — Cela dit, l'agent ferme brusquement la portière et disparaît. J'ai peine à croire qu'il m'ait dit la vérité. Je suis sûr, au contraire persuadé, qu'on m'aurait fait justice. Toutefois, j'étais pressé, je n'aime pas les querelles et me disputer pour quelques centimes ne me paraissait pas fort utile. Je m'en tins-là et m'éloignai sans insister, ne voulant pas faire de bruit pour bien peu de chose. Je me le reproche pourtant comme un acte de faiblesse et de mauvais exemple donné. C'est pourquoi je dis en terminant ce chapitre à mes confrères les voyageurs :

Vous à qui le destin vaut pareil mauvais pas,
Plaiguez mon triste sort, mais ne m'imites pas!

Ce conseil, reminiscence heureuse de celui que l'illustre auteur de la *Gastronomie*, Berchoux, après avoir raconté la fin déplorable de Vatel, donne aux successeurs de cet infortuné grand chef de cuisine, est à la fois remarquable par la mesure, la rime et la raison, choses qu'on trouve bien rarement réunies en ce monde. Ne l'oubliez donc pas, croyez-m'en; méditez-le, écoutez-le, goûtez-le, appréciez-le, suivez-le.

Septembre 1881.
